



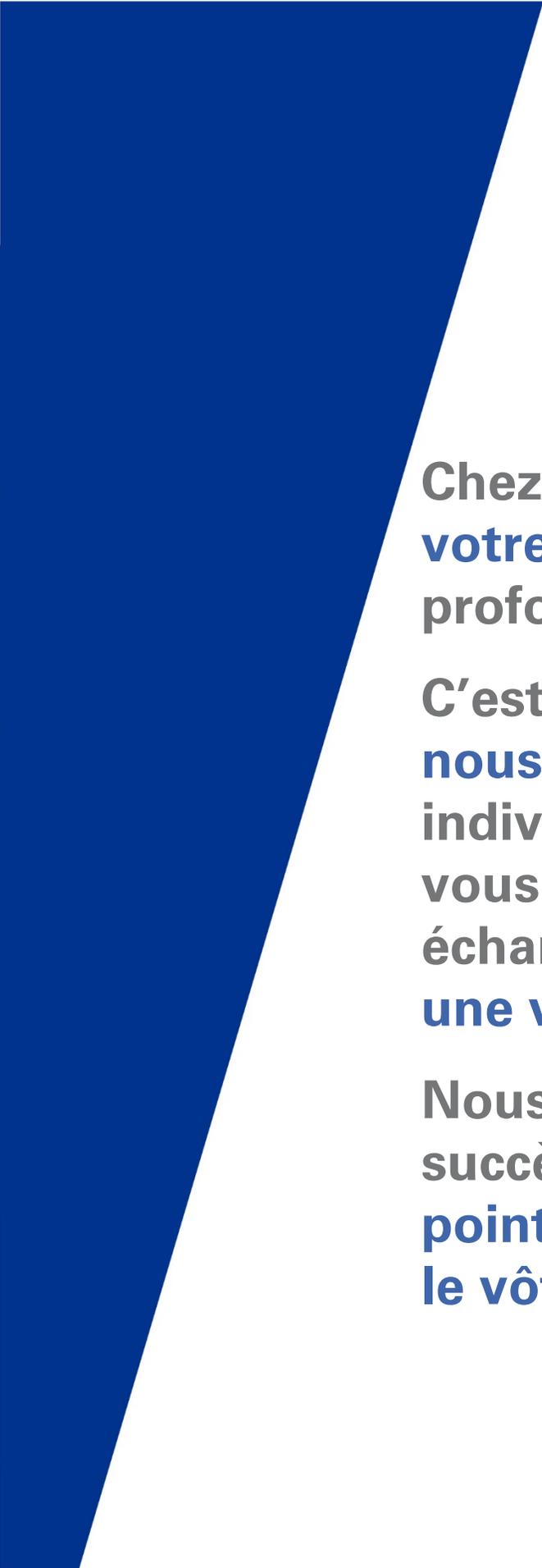
*simplifier la complexité*

# Analyse de l'impact économique des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec

18 janvier 2016

[kpmg.ca](http://kpmg.ca)





Chez KPMG, **mériter votre confiance** nous tient profondément à cœur.

C'est pour cela que **nous nous engageons**, à titre individuel et collectif, à vous fournir à chaque échange **un service et une valeur exceptionnels**.

Nous mesurons donc notre succès en fonction du **seul point de vue qui importe : le vôtre**.

# Table des matières

<b>Sommaire exécutif</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction générale</b>	<b>5</b>
1.1 La mission fondamentale du Fonds de solidarité	5
1.2 L'impact économique et fiscal des activités du Fonds	5
1.3 L'actualisation des impacts	6
1.4 Le plan du rapport de recherche	7
<b>2. L'estimation des coûts pour les gouvernements</b>	<b>9</b>
2.1 Les principales composantes de coûts pour les gouvernements	9
2.2 Le modèle d'évaluation des coûts pour les gouvernements	11
2.3 L'évaluation du coût par dollar d'investissement	13
<b>3. L'évaluation des impacts économiques des entreprises partenaires</b>	<b>15</b>
3.1 Les investissements analysés	15
3.2 Les retombées économiques des entreprises partenaires sur le Québec	16
3.3 Les retombées économiques des entreprises partenaires sur l'ensemble du Canada	23
<b>4. La période de recouvrement des coûts fiscaux</b>	<b>26</b>
4.1 La contribution spécifique du Fonds de solidarité	26
4.2 L'estimation de la période de recouvrement	27
<b>5. L'évaluation des impacts économiques sur les régions du Québec</b>	<b>31</b>
5.1 La répartition des investissements et emplois soutenus par région administrative	31
5.2 La contribution au développement et à l'enrichissement des régions	34
<b>Annexe</b>	<b>42</b>



# Sommaire exécutif

Le présent document vise à réactualiser l'évaluation de l'impact économique et fiscal des investissements du Fonds dans les entreprises québécoises. Cette réactualisation permet d'intégrer les coûts fiscaux découlant des nouvelles contributions réalisées par les actionnaires du Fonds depuis 2010, de même que les retombées économiques inhérentes au portefeuille actuel d'investissements du Fonds. En plus des répercussions sur le Québec, une évaluation des impacts sur l'économie canadienne et sur chacune des régions administratives du Québec a également été ajoutée.

## Une stabilisation des coûts unitaires pour les gouvernements

Les coûts fiscaux totaux de l'année 2014 ont été estimés à 218 millions \$, dont 110 millions \$ pour le gouvernement du Québec. Le coût fiscal total comprend à la fois le coût des crédits fiscaux accordés et le coût net engendré par le report d'impôts. Les variations annuelles dans le niveau des actions émises par le Fonds expliquent en grande partie les différences observées d'une année à l'autre dans les coûts fiscaux. Par ailleurs, le coût fiscal total par dollar de cotisation pour chacun des paliers de gouvernement a été stable au cours de la période 2010-2014 (autour de 16 %), tout en étant très près du niveau du taux de crédit d'impôt (15 %). Il est par ailleurs entendu que ces résultats précèdent la période de révision à la baisse du taux fédéral, réduction en trois tranches qui a débuté en 2015.

Le coût fiscal par \$ d'investissement s'est de son côté élevé à 0,37 \$ sur la période 2010-2014. Il s'agit d'un niveau qui se situe entre celui observé sur la période 1999-2003 (0,47\$) et celui de la période 2004-2009 (0,30 \$). En d'autres mots, pour chaque dollar de soutien public (tous gouvernements confondus), on a stimulé en parallèle, sur la période 2010-2014, 2,7 \$ d'investissements à impact économique québécois. Il s'agit ici d'investissements dans les entreprises admissibles et non pas de la portion des fonds qui sert à réduire le risque des actionnaires. Les variations d'une année à l'autre dans le coût fiscal unitaire par \$ d'investissement s'explique par le rythme de transformation des nouvelles cotisations en nouveaux investissements et surtout, dans le niveau de réinvestissements réalisés suite à des sorties de l'actionnariat de certaines entreprises financées.

## Une progression continue des investissements réalisés

Au 31 mai 2015, la valeur des déboursés du Fonds dans des entreprises ou des fonds de développement actifs s'élevait à 5,0 milliards \$. Encore ici, il s'agit seulement des investissements dans les secteurs admissibles. Aux fins de comparaison, les déboursés du Fonds se chiffraient à 3,4 milliards \$ en 2009 et à 2,4 milliards \$ en 2004. Au cours des derniers dix ans, les déboursés ont ainsi doublé.

Le niveau global d'emplois soutenus par l'ensemble des entreprises partenaires a aussi continué d'augmenter, quoique moins rapidement que la valeur des investissements. Cette différence découle de la combinaison de deux grands facteurs : une proportion plus importante des investissements dans des secteurs plus intensifs en capital et des investissements plus importants par entreprise. Au 31 mai 2015, les emplois directs et indirects soutenus par les activités des entreprises partenaires s'élevait à 138 500 (ou 132 500 lorsqu'exprimés en équivalent temps plein), soit 4,6 % de tous les emplois privés du Québec (ou près de 1 sur 20). On compte par ailleurs une très grande diversité de secteurs industriels qui sont supportés

par les activités du Fonds. Les investissements du Fonds ont ainsi été réalisés dans 231 secteurs productifs différents (selon la classification des codes SCIAN à 4 chiffres).

On note aussi une tendance à soutenir des emplois mieux rémunérés, ce qui est clairement un effet souhaité si l'on considère les défis du Québec en matière de productivité et de démographie. La valeur ajoutée par emploi direct soutenu s'est établie à 97 078 \$ en 2014, versus 81 271 \$ en 2004. Ce niveau est également supérieur au PIB par emploi de l'ensemble de l'économie québécoise. Il importe enfin de signaler que les activités des entreprises partenaires du Fonds contribuent à elles seules à près de 4,5 % du PIB privé global du Québec.

Si les investissements réalisés par le Fonds ont pour objectif principal de soutenir des petites et moyennes entreprises localisées au Québec, les activités de ces dernières stimulent également le reste de l'économie canadienne. Les fournisseurs de biens et de services de plusieurs entreprises québécoises sont ainsi établis dans d'autres provinces. La présence et la croissance des entreprises québécoises stimulent du coup des ventes et des emplois ailleurs au Canada. Cet effet sur le reste du Canada varie évidemment selon les entreprises et surtout selon les secteurs industriels. Il est notamment significatif dans les secteurs manufacturier, primaire et du commerce, soit des secteurs qui représentent une part significatives des investissements du Fonds. L'impact sur le tissu économique hors Québec est non négligeable et représente un ajout de 16 % par rapport à la valeur de l'impact mesuré uniquement pour le Québec (par exemple, près de 17 500 emplois additionnels ailleurs au Canada en équivalent temps plein).

## Une période de recouvrement un peu plus élevée

La mesure de la période de recouvrement des coûts gouvernementaux exige que l'on isole les effets spécifiquement imputables aux seuls investissements du Fonds. À cette fin, seule l'approche plus conservatrice de la prise de risque a été utilisée. Ainsi, la part moyenne globale attribuable au Fonds a été fixée à 11 % des activités de ses entreprises partenaires. L'analyse s'est par ailleurs concentrée sur les investissements directs et indirects dans les entreprises partenaires, soit l'univers des études antérieures.

En excluant les recettes parafiscales, il faudra 6,5 ans aux deux niveaux de gouvernement combinés pour recouvrer les avantages fiscaux consentis aux investisseurs du Fonds. Il s'agit d'une hausse par rapport à la dernière étude (5,1 ans). Cette augmentation de la période de recouvrement ne découle pas des bénéfices fiscaux générés par les investissements du Fonds puisque les recettes fiscales par \$ d'investissement sont restées similaires à celles de l'étude précédente. Par contre, et comme mentionné plus haut, le coût fiscal par \$ d'investissement s'est accru par rapport à celui observé lors de la période 2004-2009.

## Un renforcement économique des régions du Québec

Les 1 748 entreprises financées directement ou indirectement par le Fonds sont localisées dans toutes les régions administratives du Québec. Leurs activités stimulent des emplois et des achats dans une multitude de localités à travers le Québec. On remarque par ailleurs que les entreprises partenaires du Fonds sont proportionnellement plus présentes dans les régions moins favorisées sur le plan économique. La part relative des entreprises partenaires du Fonds dans l'emploi régional total est ainsi généralement plus élevée dans les régions où le taux d'emploi est plus faible. Les activités des entreprises partenaires du Fonds contribuent par le fait même à réduire les écarts régionaux en termes d'opportunités d'emplois.

On note aussi que le salaire moyen versé par ces entreprises est dans tous les cas, sauf une région, supérieur à celui de leur territoire de référence. Les écarts favorables sont généralement très significatifs, soit des salaires moyens de 20 % et plus par rapport à ceux versés en moyenne dans leur région d'appartenance. À l'échelle de l'ensemble du Québec, les salaires des

entreprises partenaires sont de 18 % plus élevés que la moyenne québécoise. Bien plus, on remarque que les régions les moins favorisées sur le plan des revenus d'emplois ( Bas-St-Laurent, Mauricie, Estrie, Gaspésie, Centre-du-Québec ) se retrouvent toutes dans des situations où les salaires des entreprises partenaires sont significativement plus élevés que ceux de leur région. Un tel résultat implique que les activités des entreprises partenaires aident à relever le revenu moyen des régions québécoises les moins favorisées et à réduire les écarts de revenus.



# 1. Introduction générale

## 1.1 La mission fondamentale du Fonds de solidarité

Selon sa loi constitutive de 1983, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec FTQ (« Fonds ») a comme mission fondamentale de contribuer à créer, maintenir et sauvegarder des emplois au Québec, principalement par des investissements dans les petites et moyennes entreprises québécoises, et ce dans toutes les régions du Québec. Ce soutien au potentiel économique et aux ressources humaines de la PME est un principe de base de la stratégie d'investissement du Fonds depuis le début de ses activités en 1984 et demeure tout aussi présent encore aujourd'hui.

*Une mission de contribuer à créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec*

En poursuivant sa mission fondamentale, le Fonds vise aussi à faire fructifier les épargnes de ceux et celles qui effectuent un placement et à les faire bénéficier d'un taux de rendement équitable. Il contribue notamment à accroître l'épargne des Québécois, dont celle allouée à la retraite<sup>1</sup>. Cependant, le Fonds, contrairement aux fonds de capital de risque traditionnels, ne cherche pas uniquement à maximiser son taux de rendement.

Le Fonds vise en fait à trouver un équilibre entre l'obtention d'un taux de rendement équitable pour ses actionnaires et la réalisation de sa mission fondamentale. À plusieurs égards, il s'apparente davantage à un fonds de capital de développement plutôt qu'à une société de capital de risque.

Le capital souscrit du Fonds est un capital « patient », car l'investissement qu'il effectue dans les entreprises partenaires se fait selon une perspective à long terme. C'est entre autres pour cette raison que les gouvernements québécois et fédéral ont accordé aux actionnaires du Fonds un crédit d'impôt lorsqu'ils achètent ses actions.

## 1.2 L'impact économique et fiscal des activités du Fonds

Depuis sa fondation en 1984, les activités du Fonds ont entraîné des coûts fiscaux et financiers aux deux principaux paliers de gouvernement. Ces coûts ont surtout pris la forme d'un manque à gagner en termes de recettes gouvernementales. Ce manque à gagner est dû principalement, mais pas uniquement, au crédit d'impôt accordé à ceux et celles qui achètent des actions du Fonds.

Par ailleurs, les investissements du Fonds dans les entreprises québécoises produisent des retombées économiques pour le Québec et le Canada. Ces investissements permettent aux entreprises de soutenir des emplois directs et indirects dans l'économie québécoise et canadienne.

<sup>1</sup> Voir par exemple à cet égard le rapport de SECOR en 2010 sur l'importance d'accroître le niveau d'épargne des Québécois et sur la contribution spécifique du Fonds à cet égard (*Analyse de l'évolution de l'épargne-retraite au Québec et de l'impact du Fonds de solidarité FTQ*, Juin 2010).

De plus, les activités des entreprises financées par le Fonds rapportent des bénéfices pour les gouvernements québécois et fédéral<sup>2</sup>. Ces bénéfices se classent tout particulièrement dans les deux catégories suivantes :

- Les retombées fiscales provenant des entreprises partenaires et de leurs travailleurs et travailleuses : impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, cotisation au fonds des services de santé, taxe sur le capital des entreprises, taxes à la consommation, etc. C'est la principale catégorie de bénéfices pour les deux gouvernements concernés;
- Les bénéfices financiers en termes de coûts évités, notamment en matière de la sécurité du revenu. Ils sont généralement moins considérables que les premiers, mais peuvent également être substantiels selon le type d'investissements réalisés et les régions concernées.

*Des coûts fiscaux pour les gouvernements, mais également des retombées économiques pour le Québec et le Canada*

Bref, un bilan de l'impact économique et fiscal des activités du Fonds, pour être crédible au plan méthodologique, doit porter non seulement sur les coûts, mais aussi sur les bénéfices que ses investissements rapportent, d'une part pour l'économie québécoise et, d'autre part, pour les gouvernements québécois et fédéral. Ultimement, ce ratio coûts/bénéfices des activités du Fonds pourrait être comparé à d'autres initiatives publiques visant les mêmes objectifs.

C'est dans ce contexte qu'au début de 1994, le Fonds de solidarité a confié à des chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) le mandat de réaliser un bilan économique et fiscal de ses activités depuis ses débuts en 1984 jusqu'au 31 octobre 1993. Cette étude a été rendue publique en octobre 1994<sup>3</sup>. Compte tenu de la croissance importante de ses activités de financement, le Fonds de solidarité a ensuite demandé sur une base régulière aux firmes SECOR et Regional Data Corporation de réévaluer les coûts et les bénéfices fiscaux générés par ses investissements. Ces réévaluations ont déjà été effectuées en 1995, en 2000, en 2004, puis en 2010<sup>4</sup>.

### 1.3 L'actualisation des impacts

Depuis la dernière étude qui portait sur les investissements réalisés jusqu'en 2009, le développement des activités du Fonds s'est poursuivi. Par exemple, son actif net a progressé de 75 % entre le 31 mai 2009 et le 31 mai 2015, passant de 6,375 millions de dollars à 11,150 millions de dollars. Une partie de cette augmentation est liée au rétablissement des valeurs des investissements post crise financière 2008-2009. Mais la hausse des engagements et des investissements du Fonds a néanmoins été très significative depuis 2009.

<sup>2</sup> Les investissements du Fonds dans les entreprises québécoises produisent aussi des recettes fiscales pour les gouvernements municipaux. Cependant, comme ces derniers ne supportent pas de coûts provenant des activités du Fonds, nous n'avons pas tenu compte, dans la présente étude, des bénéfices fiscaux générés pour les municipalités.

<sup>3</sup> Pierre Lamonde, Yvon Martineau et Don Allen, « Impact économique et fiscal des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), 1984-1993 », INRS-Urbanisation, 1994, 174 pages et annexes.

<sup>4</sup> SECOR et Regional Data Corporation, « *Retombées économiques et fiscales des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), 1984-1995* », décembre 1996, 40 pages et annexes; SECOR et Regional Data Corporation, « *Analyse de l'impact économique des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec* », novembre 2001, 60 pages; SECOR et Regional Data Corporation, « *Portrait des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et analyse de leur impact économique* », février 2005, 69 pages; SECOR et Regional Data Corporation, « *Analyse de l'impact économique des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec* », Juillet 2010, 44 pages.

*Une actualisation de l'étude pour tenir compte des changements depuis 2009*

Étant donné cette évolution continue du Fonds, il est apparu utile de remettre à jour les études précédentes. Il s'agissait donc d'effectuer une nouvelle évaluation de l'impact économique et fiscal des activités du Fonds afin d'intégrer les données les plus récentes possible, soit la période 2010-2015.

Cette mise à jour comporte quatre volets :

- L'estimation des coûts pour les gouvernements québécois et fédéral par les activités du Fonds entre 2010 et 2014;
- L'évaluation de l'impact économique des entreprises partenaires du Fonds sur l'économie québécoise et canadienne en date du 31 mai 2015;

*Une mise à jour qui inclut l'impact des entreprises partenaires sur l'économie de chacune des régions administratives du Québec, sur le Québec dans son ensemble et sur l'ensemble de l'économie canadienne*

- La mesure de la période de recouvrement des coûts pour les deux gouvernements;
- L'évaluation de l'impact économique des entreprises partenaires du Fonds sur chacune des régions administratives du Québec.

## 1.4 Le plan du rapport de recherche

Le chapitre 2 présente les résultats sur les coûts engendrés pour les gouvernements québécois et fédéral par les activités du Fonds entre 2010 et 2014. La première partie du chapitre discute de la méthode utilisée, alors que la seconde partie résume les résultats de l'analyse.

Le chapitre 3 reprend la composition du portefeuille du Fonds et présente une analyse des retombées économiques des entreprises partenaires du Fonds, en termes d'effets directs, indirects et induits. L'accent est mis sur l'impact en termes d'emplois. Cet impact est mesuré sur l'ensemble de l'économie québécoise et sur l'ensemble de l'économie canadienne.

Le chapitre 4 mesure la période de recouvrement des coûts engagés par le deux gouvernements. La période de recouvrement a été mesurée en fonction de l'approche selon la prise de risque.

Le chapitre 5 présente les retombées des activités des entreprises partenaires sur chacune des dix-sept (17) régions administratives du Québec. Cet impact est mesuré en termes absolus (nombre d'emplois, masse salariale, nombre d'entreprise supportées...) et en comparaison ou en proportion avec l'ensemble du tissu économique et industriel de ces régions.



## 2. L'estimation des coûts pour les gouvernements

L'objectif de ce chapitre est d'estimer les coûts des avantages fiscaux consentis aux actionnaires du Fonds par les gouvernements québécois et fédéral. Ces coûts sont évalués pour la période 2010 à 2014 sur une base annuelle. La mesure des coûts est présentée en termes absolus et relatifs, c'est-à-dire en proportion de la valeur des investissements réalisés par le Fonds.

### 2.1 Les principales composantes de coûts pour les gouvernements

On peut répartir les coûts pour les gouvernements québécois et fédéral en trois grandes composantes :

- les crédits d'impôt accordés par les deux gouvernements aux actionnaires du Fonds;
- le manque à gagner fiscal des deux gouvernements provenant du report d'impôts résultant du placement de l'épargne des particuliers dans des actions du Fonds sous forme de véhicule RÉER;

*Trois grandes composantes de coûts pour les gouvernements*

- les coûts d'intérêt pour les deux gouvernements en raison du décalage temporel dans les investissements du Fonds;

La méthode d'estimation et les sources de données inhérentes à la mesure de chacune de ces composantes de coûts varient. Les prochaines sections s'attardent donc à décrire successivement les approches utilisées pour chaque composante.

#### 2.1.1 Les crédits fiscaux accordés aux actionnaires

Les crédits fiscaux accordés aux actionnaires du Fonds représentent la principale composante de coûts pour les autorités gouvernementales. En 1984, le taux de ces crédits s'établissait à 35 % et était accordé uniquement par le gouvernement québécois. De 1985 à 1995, chacun des deux niveaux de gouvernement a consenti un crédit d'impôt de 20 %, pour un total de 40 %. Depuis 1996 et jusqu'à tout récemment, ce crédit a été réduit à 15 %, tant par Ottawa que par Québec, pour un taux combiné de 30 %. Le crédit fédéral fait l'objet d'une nouvelle série de réduction. Il était appelé à diminuer de 5 % par

année à compter de l'année fiscale 2015 et être totalement éliminé à compter de 2018, donc après la présente période d'analyse<sup>5</sup>.

*Les crédits fiscaux constituant la principale composante de coûts*

<sup>5</sup> Au moment de la rédaction du présent rapport, un nouveau gouvernement canadien venait d'être élu et parmi ses promesses électorales, on comptait un rétablissement du crédit fédéral aux fonds de travailleurs. Aucune décision formelle n'avait toutefois été prise en date du 18 janvier 2016.

Les montants associés aux crédits québécois peuvent être définis avec précision puisqu'il s'agit d'appliquer le taux de crédit accordé aux nouveaux montants récoltés auprès des actionnaires du Fonds. Le coût des crédits fiscaux est évalué sur les années d'imposition des gouvernements, donc sur les années civiles.

FIGURE 2.1 – PROFIL ANNUEL DES CRÉDITS FISCAUX ACCORDÉS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS  
(en millions de dollars courants)

ANNÉE D'IMPOSITION	CRÉDITS FISCAUX ACCORDÉS	
	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
2010	104,0	104,0
2011	114,5	114,5
2012	127,4	127,4
2013	118,9	118,9
2014	100,9	100,9

Source : Données internes du Fonds sur les nouvelles contributions des actionnaires par année civile auxquelles on applique le taux de crédit de 15 %.

## 2.1.2 Le coût fiscal du report d'impôts

La seconde composante de coûts en importance est liée au report d'impôts découlant du versement des contributions au Fonds dans un régime REER. La quasi-majorité des actionnaires du Fonds placent en effet leurs actions du Fonds dans un REER (près de 99 % chaque année). En réalisant un tel investissement, les actionnaires diminuent leur revenu imposable immédiat et reportent les impôts à verser sur ces revenus au moment de leur retraite. Le coût associé au report d'impôts est fonction de l'évolution de la distribution des revenus des actionnaires entre le moment de leur contribution et leur retraite. Ce coût est également lié à l'écart entre les taux d'intérêt payés par les gouvernements du Québec ou du Canada et le taux de rendement reçu par les actionnaires du Fonds. Par exemple, si le taux de rendement à long terme sur les actions du Fonds est supérieur au taux d'intérêt payé par les gouvernements sur leurs obligations à long terme, il y aura un coût fiscal moindre associé au report d'impôts (inversement dans la situation contraire).

*Le coût associé au report d'impôts des REER représente la seconde composante de coûts en importance*

## 2.1.3 Les coûts d'intérêt

La méthode d'estimation des coûts employée dans l'étude inclut également un ajustement spécifique pour le manque à gagner des gouvernements dû au fait qu'il y a un intervalle entre le moment où les actionnaires bénéficient de l'avantage fiscal et le moment où l'État perçoit des revenus associés aux emplois soutenus par les nouveaux investissements dans les entreprises partenaires du Fonds. Un coût de financement additionnel a donc été ajouté pour tenir compte du décalage temporel entre le remboursement d'impôts aux actionnaires et les bénéfices économiques et fiscaux attribuables à ces

*Un coût d'intérêt est également ajouté pour tenir compte du décalage temporel*

nouveaux investissements réalisés dans les entreprises. Une année d'intérêt a été rajoutée au coût fiscal pour refléter ce décalage.

## 2.1.4 Les « gains » fiscaux associés aux crédits d'impôt

*Mais également quelques « gains » fiscaux mineurs*

Les contributions aux fonds de travailleurs génèrent aussi des gains fiscaux mineurs pour les gouvernements. Contrairement aux autres investissements financiers non REER, l'acquisition d'actions du Fonds donne droit à un crédit d'impôt, crédit qui augmente par le fait même le revenu disponible des actionnaires. La portion du crédit qui sera dépensée par les actionnaires générera à son tour des recettes fiscales pour les gouvernements, recettes provenant des taxes à la consommation prélevées sur ces dépenses. De plus, si l'incitatif fiscal accordé aux fonds de travailleurs encourage encore plus de particuliers à investir dans un REER tout en augmentant leurs revenus de retraite, les gouvernements pourront en tirer un bénéfice fiscal additionnel. Ce dernier gain sera plus grand pour le gouvernement fédéral en raison du processus de récupération des prestations de la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV). Plus le revenu des retraités sera élevé, plus les prestations versées en vertu de la PSV seront faibles.

## 2.2 Le modèle d'évaluation des coûts pour les gouvernements

Un modèle a été développé dans les études antérieures pour simuler les déclarations de revenus des actionnaires du Fonds afin de calculer les impôts ou autres taxes payés selon quatre options. L'une de ces options correspond au scénario « avec Fonds ». Les trois autres options se réfèrent aux différents profils de comportements du scénario « sans Fonds » et présentent différents scénarios d'utilisation de l'argent des contribuables en supposant comment ceux-ci n'utiliseraient pas leurs fonds pour acheter des actions du Fonds. La différence entre les scénarios « avec Fonds » et « sans Fonds » permet d'estimer le coût fiscal net du Fonds.

### 2.2.1 Les diverses options simulées

Le modèle développé a permis de déterminer les impôts et taxes payés pour divers profils de comportements. Les quatre profils ou options considérés sont :

- option 1, investissement dans les actions du Fonds à des fins de REER;
- option 2a, investissement du même montant dans un autre type de REER;
- option 2b, investissement du même montant dans un véhicule de placement non REER;
- option 2c, allocation du même montant à des dépenses de consommation

*Une estimation des coûts reposant sur un modèle « avec » et « sans » Fonds*

Les probabilités respectives de chacune de ces options ont été basées sur des enquêtes auprès des actionnaires du Fonds. Comme aucun nouveau sondage n'a porté sur cet aspect au cours des dernières années, nous avons repris le facteur d'ajustement des années antérieures. Nous avons toutefois tenu compte des facteurs d'actualisation de 2015, soit le taux sur les obligations gouvernementales avec échéance similaire aux nombre d'années de détention des actions du Fonds.

FIGURE 2.2. – TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES  
(2010-2014)

ANNÉE D'IMPOSITION DES ACTIONS ÉMISES	TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS À LONG TERME	
	QUÉBEC	CANADA
2010	4,55 %	3,73 %
2011	4,14 %	3,29 %
2012	3,48 %	2,43 %
2013	3,83 %	2,84 %
2014	3,61 %	2,73 %

Sources : Bloomberg (obligation Québec) et Banque du Canada (obligation Canada).

### 2.2.2 Les coûts fiscaux totaux estimés

Il importe de souligner que tous les résultats des simulations sont présentés en dollars de l'année de référence. Les recettes fiscales perçues en 2029, par exemple, ont été ramenées en dollars de 2014. Le coût fiscal total comprend à la fois le coût des crédits fiscaux accordés et le coût net engendré par le report d'impôts, moins les gains associés aux taxes à la consommation.

*Des coûts fiscaux à la baisse après 2012*

La figure suivante résume les coûts fiscaux pour chacune des années de la période 2010-2014, et ce, par niveau de gouvernement. Les variations dans le niveau des actions émises par le Fonds chaque année expliquent en grande partie les différences observées d'une année à l'autre. Alors que la différence entre le palier provincial et fédéral s'explique par les structures d'imposition respectives des deux niveaux de gouvernement et les taux d'actualisation de chacun.

FIGURE 2.3 – COÛTS FISCAUX ESTIMÉS PAR LE MODÈLE POUR LA PÉRIODE 2010-2014  
(en millions de dollars courants)

ANNÉE D'IMPOSITION	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	GOUVERNEMENT DU CANADA	TOTAL
2010	114,6	112,6	227,2
2011	125,7	123,5	249,1
2012	138,9	136,2	275,1
2013	130,1	127,6	257,7
2014	110,2	108,2	218,3

*Une stabilité du coût par \$ de contribution au cours des dernières années*

Par ailleurs, il est utile de souligner une stabilisation du coût par dollar de cotisation au Fonds sur la période analysée (voir figure suivante). Ainsi le coût total par dollar de cotisation pour chacun des paliers de gouvernement (autour de 16 %) est très près du niveau du taux de crédit d'impôt (15 %). Cette situation s'explique par les faibles taux des obligations gouvernementales, le taux de rendement des actions du Fonds et les paliers de revenus des cotisants du Fonds. Cette stabilité s'observe depuis la fin des années 2000<sup>6</sup>.

FIGURE 2.4 – COÛTS FISCAUX PAR DOLLAR DE COTISATION VERSÉ POUR LA PÉRIODE 2010-2014

ANNÉE D'IMPOSITION	GOVERNEMENT DU QUÉBEC	GOVERNEMENT DU CANADA	TOTAL
2010	\$0,17	\$0,16	\$0,33
2011	\$0,16	\$0,16	\$0,33
2012	\$0,16	\$0,16	\$0,32
2013	\$0,16	\$0,16	\$0,33
2014	\$0,16	\$0,16	\$0,32
Moyenne de la période	\$0,16	\$0,16	\$0,33

La figure de la page suivante présente les coûts totaux annuels et cumulatifs pour chacun des deux gouvernements concernés. Le coût fiscal total sur la période 2010-2015 atteint ainsi 619,5 millions de dollars pour le gouvernement du Québec et 608,0 millions de dollars pour le gouvernement fédéral, soit un montant de 1 227,5 millions de dollars pour les deux gouvernements combinés.

## 2.3 L'évaluation du coût par dollar d'investissement

### 2.3.1 Le coût par dollar d'investissement

Le coût fiscal total peut également être exprimé par dollar d'investissement. Ce ratio est utile puisqu'il peut être comparé aux recettes fiscales générées par dollar d'investissement (voir chapitre 3). Pour obtenir ce ratio, les coûts fiscaux de chacune des années de la période 2010-2015 ont été rapportés aux nouveaux investissements réalisés par le Fonds à impact sur l'économie du Québec.

*Un coût fiscal par \$ d'investissement de 0,37\$, pour les deux gouvernements combinés*

Contrairement au coût par dollar de contribution, ce ratio peut fluctuer davantage d'une année à l'autre en raison des variations des investissements annuels à impact économique du Fonds (soit seulement la portion des investissements admissibles). Pour la période 2010-2015, ces investissements à impact économique se sont établis à 3 350 millions \$ (versus un coût fiscal global de 1 227 millions \$ pour la même période). Sur la période analysée, le coût par dollar d'investissement s'élevait donc à 0,185\$ pour le gouvernement du Québec et 0,181\$ pour le gouvernement fédéral (pour un coût total de 0,37\$ par dollar d'investissement).

<sup>6</sup> Voir par exemple, les résultats de l'étude de 2010.

FIGURE 2.5 – COÛTS GLOBAUX POUR CHACUN DES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT SUR LA PÉRIODE 2010-2015

(en dollars courants)

1	2	3	4	5	7	8	9	11	12
Année d'imposition	Contribution des actionnaires du fonds	Crédit d'impôt du gouvernement du Québec	Crédit d'impôt du gouvernement du Canada	Taux des obligations LT du Québec	Taux des obligations LT du Canada	Coûts globaux plus une année d'intérêt au Québec	Coûts globaux plus une année d'intérêt au Canada	Coût par \$ contribution au Québec	Coût par \$ contribution au Canada
2010	\$ 693 374 044	\$104 006 107	\$104 006 107	4,55%	3,73%	\$114 608 373	\$112 586 892	\$0,17	\$0,16
2011	\$ 763 502 217	\$114 525 333	\$114 525 333	4,14%	3,29%	\$125 694 965	\$123 453 071	\$0,16	\$0,16
2012	\$ 849 148 590	\$127 372 289	\$127 372 289	3,48%	2,43%	\$138 912 212	\$136 160 535	\$0,16	\$0,16
2013	\$ 792 673 026	\$118 900 954	\$118 900 954	3,83%	2,84%	\$130 114 922	\$127 611 398	\$0,16	\$0,16
2014	\$ 672 638 959	\$100 895 844	\$100 895 844	3,61%	2,73%	\$110 175 253	\$108 172 321	\$0,16	\$0,16
<b>Total</b>	<b>\$3 771 336 836</b>	<b>\$565 700 525</b>	<b>\$565 700 525</b>			<b>\$619 505 725</b>	<b>\$607 984 216</b>	<b>\$0,16</b>	<b>\$0,16</b>

# 3. L'évaluation des impacts économiques des entreprises partenaires du Fonds

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer la contribution des entreprises partenaires du Fonds au soutien général de l'emploi et de la production au Québec, de même qu'au Canada dans son ensemble. Le portrait présenté correspond à la situation observée au 31 mai 2015. Il se concentre sur les activités des entreprises partenaires supportées dans le cadre des investissements directs du Fonds, de ceux de ses fonds régionaux et locaux, ou de ceux réalisés par les fonds spécialisés non immobiliers dont le Fonds est commanditaire. Seul les investissements admissibles ont été considérés. Dans ce chapitre, il s'agit de l'impact global des entreprises partenaires du Fonds et non pas de la portion qui pourrait être spécifiquement attribuable au Fonds.

## 3.1 Les investissements analysés

Compte tenu de leur impact différent en termes d'emplois, ou encore en raison des autres objectifs socioéconomiques poursuivis, il importe de distinguer entre certains grands types d'investissements réalisés par le Fonds. La figure suivante présente l'univers considéré aux fins d'analyse des impacts économiques de cette section.

FIGURE 3.1 – TYPE D'ENGAGEMENTS CONSIDÉRÉS AUX FINS D'ANALYSE

ENGAGEMENTS CONSIDÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements directs du Fonds</li> <li>• Investissements des fonds régionaux (FRS) et locaux (FLS)</li> <li>• Investissements des fonds spécialisés</li> </ul>
ENGAGEMENTS NON CONSIDÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements dans des projets internationaux</li> <li>• Investissements dans les petites capitalisations publiques</li> <li>• Investissements dans des fonds étrangers</li> </ul>

*Les investissements analysés en détail s'élèvent à 5,0 milliards \$*

Les engagements examinés s'élèvent à 5 038 millions \$. Ces investissements représentent des fonds **engagés** et **déboursés** dans des entreprises québécoises partenaires encore **actives**. Les investissements directs comptent pour près de 66 % des engagements examinés. Cette proportion est fidèle au poids relatif de ce type d'investissements dans le portefeuille du Fonds. Contrairement aux années passées, il a été aussi possible cette fois-ci d'obtenir des données complètes et exhaustives sur les investissements réalisés par les fonds partenaires (régionaux, locaux ou spécialisés).

FIGURE 3.2 – RÉPARTITION DES DÉBOURSÉS CONSIDÉRÉS AUX FINS D'ANALYSE

(31 mai 2015)

	EN MILLIONS \$	EN %
Investissements directs	3 336,2	66,2 %
Fonds régionaux et locaux	181,9	3,6 %
Fonds spécialisés non immobiliers	1 520,2	30,2 %
<b>Grand total</b>	<b>5 038,3</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Données internes du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec

*Des investissements réalisés dans plus de 230 secteurs productifs différents*

On compte une très grande diversité de secteurs industriels financés par les activités du Fonds. Les investissements du Fonds ont ainsi été classés dans 231 secteurs productifs différents (code SCIAN à 4 chiffres). La figure 3.3 des pages suivantes illustre la répartition des engagements analysés par secteur productif. Le secteur le plus important en termes de \$ investis est le secteur financier et de l'assurance avec 29 % des investissements totaux considérés (codes 81, 82 et 86). Hormis ce secteur,

les investissements du Fonds sont largement distribués entre les différents secteurs industriels, ce qui illustre la très grande diversité sectorielle des financements accordés.

Les effets des interventions du Fonds peuvent être variables dans le temps et d'une entreprise à l'autre. Ils sont généralement le résultat d'une action combinée des entreprises, du Fonds et de ses autres partenaires financiers. La section qui suit présente l'emploi et l'activité économique générés par les entreprises partenaires, sans s'attarder au partage des responsabilités entre les divers intervenants concernés.

## 3.2 Les retombées économiques des entreprises partenaires du Fonds sur le Québec

Les investissements réalisés par le Fonds ont pour objectif principal de contribuer à créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec, principalement dans les petites et moyennes entreprises. Parmi les 1 748 entreprises partenaires analysées dans le cadre du présent exercice, 91 % avaient moins de 100 employés, 7 % entre 100 et 499 et 2 % plus de 500. Il s'agit donc en très grande majorité de PME, notamment de petites PME.

Le soutien à l'emploi dans ces PME découle de plusieurs types d'interventions. Dans certains cas, l'investissement du Fonds permettra à une entreprise existante de consolider sa position commerciale, de préserver son niveau de production et, par le fait même, de maintenir son niveau d'emploi. Dans d'autres cas, le soutien du Fonds permettra non seulement de consolider la position d'une entreprise existante sur ses marchés, mais aussi de réaliser certains de ses projets de développement, donc de faciliter son expansion commerciale et ainsi créer de nouveaux emplois. Enfin, le support du Fonds permettra également parfois de soutenir le démarrage de nouvelles entreprises, ou encore le redémarrage d'entreprises fermées, concourant à hausser le niveau d'emploi observé.

FIGURE 3.3 – RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ANALYSÉS PAR SECTEUR PRODUCTIF

(Investissements directs, fonds régionaux et locaux, fonds spécialisés, au 31 mai 2015)

Code	Industrie	Codes SCIAN correspondants	Déboursés au 31 mai 2015 (milliers \$)	Déboursés (% du total)
1	Cultures agricoles et élevage	1111, 1112, 1113, 1114, 1119, 1121, 1122, 1125, 1129	36 626 \$	0,73%
2	Foresterie et exploitation forestière	1131, 1132, 1133	929 \$	0,02%
3	Pêche, chasse et piégeage	1141	1 599 \$	0,03%
4	Activités de soutien à l'agriculture et à l'industrie forestière	1151, 1153	341 \$	0,01%
5	Extraction de pétrole et de gaz	2111	457 \$	0,01%
7	Extraction de minerais métalliques	2122	61 478 \$	1,22%
8	Extraction de minerais non métalliques	2123	32 231 \$	0,64%
9	Activités de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz	2131	10 356 \$	0,21%
11	Distribution de gaz naturel et réseaux d'eau et d'égoût	2212	198 681 \$	3,94%
12	Construction résidentielle	2361	2 739 \$	0,05%
13	Construction non résidentielle	2362	3 246 \$	0,06%
14	Travaux de génie liés aux transports	2373	1 134 \$	0,02%
15	Travaux de génie pour le pétrole et le gaz	2371	22 085 \$	0,44%
18	Autres travaux de génie	2379	48 \$	0,00%
19	Construction (réparations)	2381, 2382, 2383, 2389	22 104 \$	0,44%
21	Fabrication d'aliments pour animaux	3111, 3112	2 030 \$	0,04%
22	Fabrication de sucre et de confiseries	3113	551 \$	0,01%
23	Mise en conserve de fruits et de légumes et nourriture ethnique	3114	522 \$	0,01%
24	Fabrication de produits laitiers	3115	77 129 \$	1,53%
25	Fabrication de produits de viande	3116	82 780 \$	1,64%
26	Préparation et conditionnement de poissons et crustacés	3117	450 \$	0,01%
27	Fabrications d'aliments divers	3118, 3119	13 932 \$	0,28%
28	Fabrication de boissons	3121	23 505 \$	0,47%
30	Usines de textiles et de produits textiles	3132, 3133, 3141, 3149, 3151, 3152, 3159	17 420 \$	0,35%
31	Fabrication de vêtements et produits en cuir	3162, 3169	65 \$	0,00%
32	Scieries	3211	61 442 \$	1,22%
33	Contre-plaqués et déroulage	3212	2 968 \$	0,06%
34	Portes et fenêtres et autres produits du bois	3219	45 190 \$	0,90%
35	Usines de pâte à papier et de papier	3221, 3222	45 847 \$	0,91%
37	Impression et activités connexes de support	3231	101 940 \$	2,02%
39	Fabrication de produits chimiques de base	3251	80 261 \$	1,59%
41	Fabrication de pesticides, d'engrais et autres produits chimiques pour l'agriculture	3253	433 \$	0,01%
42	Fabrication de produits pharmaceutiques	3254	93 135 \$	1,85%
43	Fabrication de produits chimiques divers	3256, 3259	61 688 \$	1,22%
44	Fabrication de produits en plastiques	3261	161 904 \$	3,21%
45	Fabrication de produits en caoutchouc	3262	1 604 \$	0,03%
46	Fabrication de ciment et de produits en béton	3273	3 226 \$	0,06%
47	Fabrication de produits minéraux divers	3271, 3272, 3279	22 849 \$	0,45%
48	Première transformation des métaux	3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3321	37 789 \$	0,75%
49	Fabrication produits architecturaux et structurels, réservoirs, etc.	3323, 3324	28 918 \$	0,57%
50	Fabrication d'autres produits métalliques	3326, 3327, 3328, 3329	36 558 \$	0,73%
51	Fabrication machineries agriculture, construction et mines	3331	3 327 \$	0,07%
52	Fabrication autres machines	3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3339	134 595 \$	2,67%

FIGURE 3.3 (SUITE) – RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ANALYSÉS PAR SECTEUR PRODUCTIF  
(Investissements directs, fonds régionaux et locaux, fonds spécialisés)

Code	Industrie	Codes SCIAN correspondants	Déboursés au 31 mai 2015 (milliers \$)	Déboursés (% du total)
53	Fabrication de matériel informatique	3341	25 711 \$	0,51%
54	Fabrication de produits électroniques	3342, 3343, 3344, 3345, 3346	64 625 \$	1,28%
56	Fabrication de matériel et de composants électriques	3351, 3353, 3359	21 338 \$	0,42%
57	Fabrication de véhicules automobile	3361	377 \$	0,01%
58	Fabrication de carrosseries et de remorques	3362	5 151 \$	0,10%
59	Fabrication de pièces pour véhicule à moteur	3363	20 957 \$	0,42%
60	Fabrication de produits aérospatiaux	3364	58 121 \$	1,15%
62	Construction de navires et d'embarcations diverses	3366	215 \$	0,00%
63	Fabrication d'autres types de matériels de transport	3369	50 076 \$	0,99%
64	Fabrication de meubles et de produits reliés	3371, 3372, 3379	19 909 \$	0,40%
65	Activités diverses de fabrication	3391, 3399	11 461 \$	0,23%
66	Commerce de gros	Tous les codes 41	236 689 \$	4,70%
67	Commerce de détail	Tous les codes 44 et 45	112 161 \$	2,23%
68	Transport aérien	4812	27 455 \$	0,54%
70	Transport maritime	4832	41 \$	0,00%
71	Transport par camion	4841, 4842	257 865 \$	5,12%
72	Transport en commun et transport terrestre	4853, 4854, 4859, 4872	951 \$	0,02%
74	Transport touristes et support aux activités de transport	4881, 4882, 4883, 4884, 4885	61 269 \$	1,22%
77	Édition et services d'information électronique	5111, 5112, 5182, 5191	138 793 \$	2,75%
78	Industries du film et de l'enregistrement sonore	5121, 5122	48 939 \$	0,97%
79	Radio et télévision	5151	7 575 \$	0,15%
80	Télévision à payage, par câble et services de télécommunications	5152, 5171, 5172, 5179	154 289 \$	3,06%
81	Autorités monétaires et intermédiaires de crédit	5222, 5223, 5232, 5239	346 366 \$	6,87%
82	Sociétés d'assurance	5241, 5242	491 196 \$	9,75%
83	Bailleurs de biens immobiliers	5311	286 330 \$	5,68%
85	Services de location	5312, 5313, 5321, 5322, 5323, 5324	19 677 \$	0,39%
86	Autres finance, assurances, immobiliers et gestion d'entreprises	5269, 5511	623 816 \$	12,38%
87	Services avocats, comptables et services afférents	5411, 5412	150 \$	0,00%
88	Services architectes, ingénieurs et services afférents	5413, 5414, 5415	76 072 \$	1,51%
89	Services de publicité	5418, 5419	25 853 \$	0,51%
90	Logiciels et services informatiques et autres services professionnels, scientifiques et techniques	5416, 5417	97 924 \$	1,94%
91	Services administratifs et services de support	5613, 5614, 5615, 5616, 5617, 5619	44 668 \$	0,89%
92	Services de gestion des déchets et de nettoyage de l'environnement	5629	21 449 \$	0,43%
93	Services d'enseignement (sauf universités)	6111, 6116	277 \$	0,01%
94	Soins de santé (sauf hôpitaux) et assistance social	Tous les codes 62	11 104 \$	0,22%
95	Arts, spectacles et loisirs	7111, 7112, 7113, 7114, 7115, 7121, 7131, 7139	40 702 \$	0,81%
96	Hébergement	7211, 7212	61 953 \$	1,23%
97	Restaurants	7223, 7225	2 203 \$	0,04%
98	Réparation et entretien	8111, 8112, 8113, 8114	3 069 \$	0,06%
99	Services personnels et de blanchisserie	8121, 8122, 8123, 8129	24 361 \$	0,48%
100	Fondations, groupes de citoyens et de regroupement professionnels	8132, 8133, 8134, 8139	1 046 \$	0,02%
	<b>TOTAL</b>		<b>5 038 297 \$</b>	<b>100%</b>

Source : Données internes du Fonds.

### 3.2.1 La structure de l'emploi direct

Au 31 mai 2015, les entreprises partenaires analysées avaient à leur emploi 92 212 personnes, ou encore, à 86 075 personnes si on ramenait ces emplois en équivalent temps-plein. On note déjà que la très grande majorité des emplois des entreprises partenaires sont des postes à temps plein.

*Une répartition d'emplois directs différente de celle des investissements*

La figure 3.4 des pages suivantes illustre la répartition sectorielle de l'emploi direct de ces entreprises. On remarque que le poids relatif des différents secteurs en termes d'emplois directs peut différer sensiblement de celui des déboursés réalisés. Ainsi, les trois secteurs les plus importants en termes d'emplois directs des entreprises partenaires sont respectivement : le commerce de gros et de détail (15,9 % du total, codes 66 et 67), le transport (9,4 %, codes 68, 69, 70, 71 et 72), et l'impression et activités connexes de soutien (6,1 %, code 37). Ces écarts indiquent que le soutien d'emplois par \$ investi peut diverger beaucoup d'un secteur productif à l'autre. Cette différence découle de la combinaison de deux grands facteurs : certains secteurs sont plus intensifs en capital que d'autres, certaines entreprises obtiennent un financement moins élevé par rapport à leur taille en termes d'emplois. Par ailleurs, il est utile de souligner que la part du secteur manufacturier est importante dans le total des emplois soutenus par les entreprises partenaires. Ainsi, le secteur de la fabrication compte pour 37 % des emplois directs totaux au 31 mai 2015.

### 3.2.2 La contribution totale en emplois

Les emplois maintenus ou créés par les entreprises partenaires du Fonds constituent l'effet direct de leurs activités. En maintenant ou en augmentant leur niveau de production, ces entreprises contribuent aussi à soutenir l'emploi auprès de leurs fournisseurs de biens et services. À leur tour, ces derniers vont stimuler d'autres fournisseurs. Ce processus correspond aux retombées indirectes sur l'économie.

*Près de 132 500 emplois directs et indirects soutenus par les entreprises partenaires*

En sus des 86 075 emplois directs en équivalent temps-plein, les entreprises partenaires du Fonds ont aussi contribué à soutenir 46 349 emplois indirects<sup>7</sup>, pour un total de 132 424 emplois. À noter que les emplois indirects sont aussi représentés en équivalent temps-plein. Il peut y avoir plus de travailleurs, que le nombre indiqué, qui sont concernés par les achats en biens et services des entreprises partenaires du Fonds. Le nombre de 46 349 emplois indirects est mesuré en charge de travail à temps plein, ou en équivalent personnes-années.

Les personnes employées par les entreprises partenaires et leurs fournisseurs ont gagné des salaires en échange de leur travail. Ces salaires et traitements (5 868 millions \$ de rémunération en 2014-15) leur ont permis d'effectuer des dépenses de consommation. À leur tour, ces dépenses ont contribué à soutenir des emplois, communément appelés emplois induits. Les emplois induits soutenus par les activités des entreprises partenaires sont évalués à 22 360.

<sup>7</sup> Le nombre d'emplois indirects, tout comme les autres retombées économiques présentées plus loin, a été calculé à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

FIGURE 3.4 – RÉPARTITION DES EMPLOIS DIRECTS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS PAR SECTEUR PRODUCTIF AU 31 MAI 2015

(Investissements directs, fonds régionaux et locaux, fonds spécialisés)

Code	Industrie	Nombre d'emplois directs au Québec (en ETP)	Nombre d'emplois directs au Québec (en % du total)
1	Cultures agricoles et élevage	1 144	1,3%
2	Foresterie et exploitation forestière	91	0,1%
3	Pêche, chasse et piégeage	172	0,2%
4	Activités de soutien à l'agriculture et à l'industrie forestière	276	0,3%
5	Extraction de pétrole et de gaz	22	0,0%
7	Extraction de minerais métalliques	440	0,5%
8	Extraction de minerais non métalliques	246	0,3%
9	Activités de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz	242	0,3%
11	Distribution de gaz naturel et réseaux d'eau et d'égoût	1 455	1,7%
12	Construction résidentielle	198	0,2%
13	Construction non résidentielle	295	0,3%
14	Travaux de génie liés aux transports	346	0,4%
15	Travaux de génie pour le pétrole et le gaz	278	0,3%
18	Autres travaux de génie	34	0,0%
19	Construction (réparations)	1 857	2,2%
21	Fabrication d'aliments pour animaux	210	0,2%
22	Fabrication de sucre et de confiseries	63	0,1%
23	Mise en conserve de fruits et de légumes et nourriture ethnique	218	0,3%
24	Fabrication de produits laitiers	419	0,5%
25	Fabrication de produits de viande	1 151	1,3%
26	Préparation et conditionnement de poissons et crustacés	34	0,0%
27	Fabrications d'aliments divers	677	0,8%
28	Fabrication de boissons	623	0,7%
30	Usines de textiles et de produits textiles	1 419	1,6%
31	Fabrication de vêtements et produits en cuir	206	0,2%
32	Scieries	1 184	1,4%
33	Contre-plaqués et déroulage	641	0,7%
34	Portes et fenêtres et autres produits du bois	1 137	1,3%
35	Usines de pâte à papier et de papier	903	1,0%
37	Impression et activités connexes de support	5 248	6,1%
39	Fabrication de produits chimiques de base	230	0,3%
41	Fabrication de pesticides, d'engrais et autres produits chimiques pour l'agriculture	49	0,1%
42	Fabrication de produits pharmaceutiques	201	0,2%
43	Fabrication de produits chimiques divers	943	1,1%
44	Fabrication de produits en plastiques	1 439	1,7%
45	Fabrication de produits en caoutchouc	159	0,2%
46	Fabrication de ciment et de produits en béton	20	0,0%
47	Fabrication de produits minéraux divers	163	0,2%
48	Première transformation des métaux	1 219	1,4%
49	Fabrication produits architecturaux et structurels, réservoirs, etc.	1 476	1,7%
50	Fabrication d'autres produits métalliques	1 610	1,9%
51	Fabrication machineries agriculture, construction et mines	352	0,4%
52	Fabrication autres machines	2 160	2,5%

FIGURE 3.4 (SUITE) – RÉPARTITION DES EMPLOIS DIRECTS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS PAR SECTEUR PRODUCTIF

(Investissements directs, fonds régionaux et locaux, fonds spécialisés non immobiliers)

Code	Industrie	Nombre d'emplois directs au Québec (en ETP)	Nombre d'emplois directs au Québec (en % du total)
53	Fabrication de matériel informatique	121	0,1%
54	Fabrication de produits électroniques	785	0,9%
56	Fabrication de matériel et de composants électriques	461	0,5%
57	Fabrication de véhicules automobile	37	0,0%
58	Fabrication de carrosseries et de remorques	456	0,5%
59	Fabrication de pièces pour véhicule à moteur	1 446	1,7%
60	Fabrication de produits aérospatiaux	1 624	1,9%
62	Construction de navires et d'embarcations diverses	166	0,2%
63	Fabrication d'autres types de matériels de transport	66	0,1%
64	Fabrication de meubles et de produits reliés	1 915	2,2%
65	Activités diverses de fabrication	582	0,7%
66	Commerce de gros	8 097	9,4%
67	Commerce de détail	5 637	6,5%
68	Transport aérien	416	0,5%
70	Transport maritime	23	0,0%
71	Transport par camion	7 402	8,6%
72	Transport en commun et transport terrestre	145	0,2%
74	Transport touristes et support aux activités de transport	225	0,3%
77	Édition et services d'information électronique	3 672	4,3%
78	Industries du film et de l'enregistrement sonore	498	0,6%
79	Radio et télévision	184	0,2%
80	Télévision à payage, par câble et services de télécommunications	2 318	2,7%
81	Autorités monétaires et intermédiaires de crédit	711	0,8%
82	Sociétés d'assurance	1 811	2,1%
83	Bailleurs de biens immobiliers	16	0,0%
85	Services de location	640	0,7%
86	Autres finance, assurances, immobiliers et gestion d'entreprises	1 505	1,7%
88	Services architectes, ingénieurs et services afférents	1 983	2,3%
89	Services de publicité	671	0,8%
90	Logiciels et services informatiques et autres services professionnels, scientifiques et techniques	673	0,8%
91	Services administratifs et services de support	3 444	4,0%
92	Services de gestion des déchets et de nettoyage de l'environnement	281	0,3%
93	Services d'enseignement (sauf universités)	83	0,1%
94	Soins de santé (sauf hôpitaux) et assistance social	484	0,6%
95	Arts, spectacles et loisirs	2 058	2,4%
96	Hébergement	2 255	2,6%
97	Restaurants	381	0,4%
98	Réparation et entretien	381	0,4%
99	Services personnels et de blanchisserie	937	1,1%
100	Fondations, groupes de citoyens et de regroupement professionnels	235	0,3%
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>86 075</b>	<b>100,0%</b>

Source : Données internes du Fonds.

Plus de 154 500 emplois soutenus en considérant les effets induits

En date du 31 mai 2015, les investissements du Fonds et de ses partenaires avaient donc permis de créer, préserver ou sauvegarder un peu plus de 154 500 emplois dans l'économie québécoise, dont près de 132 500 chez les entreprises partenaires et leurs fournisseurs (impacts direct et indirect).

FIGURE 3.5 – TOTAL DES EMPLOIS SOUTENUS PAR LES ENTREPRISES PARTENAIRES  
(au 31 mai 2015, en équivalent temps-plein)

NATURE DES EMPLOIS SOUTENUS	EMPLOIS (EN ETP)
Emplois directs	86 075
Emplois indirects	46 349
Emplois induits	22 360
<b>Total des emplois</b>	<b>154 784</b>

Source : Résultats du modèle intersectoriel de l'ISQ.

### 3.2.3 La contribution en valeur ajoutée au Québec

La production de biens et services contribue au soutien et à la sauvegarde d'emplois dans notre économie. Par ailleurs, les salaires, les impôts versés aux gouvernements ainsi que les profits obtenus pour mettre cette production en marché correspondent à la valeur économique de celle-ci. Cette mesure équivaut à la valeur ajoutée créée par les activités des entreprises partenaires du Fonds.

Une valeur ajoutée au Québec de 12,1 milliards \$ en 2014-15, ou 4,5 % du PIB privé québécois

En 2014-15, les dépenses d'exploitation des entreprises partenaires analysées auraient généré dans l'économie québécoise une valeur ajoutée directe et indirecte estimée à 12 146 millions \$. Pour pouvoir saisir l'envergure de cet apport, on peut souligner que la valeur ajoutée totale générée par les entreprises partenaires du Fonds équivaut à 4,5 % du produit intérieur brut privé du Québec (ou en d'autres mots à 4,5 % de toute la production privée du Québec).

FIGURE 3.6 – IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC LIÉ À LA PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS  
(en millions de \$ 2015)

	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
Valeur ajoutée aux prix de base	8 356	3 790	12 146
- Salaires et traitements	3 982	1 887	5 868
- Revenu net des entreprises individuelles	219	200	419
- Autres revenus bruts <sup>1</sup>	4 156	1 703	5 859

Source : Résultats du modèle intersectoriel de l'ISQ.

### 3.2.4 L'évolution des investissements par emploi et de la valeur ajoutée par emploi

Si les investissements réalisés par le Fonds et les emplois soutenus ont continué de progresser de manière significative au cours des dernières années, on note également que le rythme de progression de ces deux éléments a différé. Le niveau global d'emplois directs soutenus par l'ensemble des entreprises partenaires combinées a ainsi augmenté moins rapidement que les investissements déboursés par le Fonds.

Ainsi, en 2000, il fallait un investissement moyen de 23 657 \$ pour supporter un emploi direct dans les entreprises partenaires du Fonds. En 2004, l'investissement moyen est passé à 26 294 \$, puis à 38 333 \$ en 2009. Pour l'année 2015, il s'établit maintenant à 58 534 \$. Cette évolution découle de la combinaison de deux grands facteurs : une proportion plus importante des investissements dans des secteurs plus intensifs en capital et des investissements plus importants par entreprise.

*Une tendance à soutenir des emplois mieux rémunérés et plus productifs*

À noter par ailleurs que cette évolution s'est aussi traduite par une tendance à soutenir des emplois mieux rémunérés et plus productifs. Par exemple, la valeur ajoutée par emploi direct soutenu s'est établie à 97 078 \$ en 2015, versus 91 882 \$ en 2009, 81 271 \$ en 2004 et 86 973 \$ en 2000 (toutes les valeurs ont été ramenées en \$2015 pour être comparables). On assiste à une évolution similaire si on s'attarde à la valeur ajoutée par emploi direct et indirect.

FIGURE 3.7 – ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE GÉNÉRÉE PAR EMPLOI SOUTENU CHEZ LES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS

(en \$ de 2015, 2000-2004-2009-2015)

	VALEUR AJOUTÉE DIRECTE PAR EMPLOI DIRECT	VALEUR AJOUTÉE PAR EMPLOI DIRECT ET INDIRECT
2000	86 973 \$	83 921 \$
2004	81 271 \$	77 834 \$
2009	91 882 \$	89 137 \$
2015	97 078 \$	91 722 \$

Source : Études SECOR de 2001, 2005 et 2010, résultats des années précédentes a été ramené en \$2015

## 3.3 Les retombées économiques des entreprises partenaires du Fonds sur l'ensemble du Canada

Si les investissements réalisés par le Fonds ont pour objectif principal de soutenir des petites et moyennes entreprises localisées au Québec, les activités de ces dernières stimulent également le reste de l'économie canadienne. Il existe en effet un niveau d'intégration entre les économies des diverses provinces, notamment entre celles du Québec et de l'Ontario.

Les fournisseurs de biens et de services de plusieurs entreprises québécoises sont ainsi établis dans d'autres provinces. La présence et la croissance des entreprises québécoises stimulent du coup des ventes et des emplois ailleurs au Canada. Cet effet sur le reste du Canada varie évidemment selon les entreprises et surtout selon les secteurs industriels. Il est notamment significatif dans les secteurs manufacturier, primaire et du commerce, soit des secteurs qui représentent une part significatives des investissements du Fonds.

La figure suivante présente l'impact global sur l'économie canadienne des activités des entreprises partenaires du Fonds. L'effet sur le PIB ou en termes de création de richesse au Canada s'élève à 14,1 milliards \$ en 2015. L'impact sur le tissu économique hors Québec est non négligeable et représente 16 % de la valeur de l'impact au Québec.

**FIGURE 3.8 – IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE CANADA LIÉ À LA PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS**

(en millions de \$ 2015)

	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS AU QUÉBEC	EFFETS INDIRECTS HORS-QUÉBEC	EFFETS TOTAUX SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE
Valeur ajoutée aux prix de base	12 146	1 936	14 082
- Salaires et traitements	5 868	866	6 734
- Revenu net des entreprises individuelles	419	71	490
- Autres revenus bruts <sup>1</sup>	5 859	999	6 858

Source : Résultats du modèle intersectoriel de Statistique Canada.

L'impact est également non négligeable en termes d'emplois soutenus. La figure suivante présente cet effet en équivalent temps-plein. Pour le Canada dans son ensemble, c'est près de 150 000 emplois qui sont soutenus par les activités des entreprises partenaires du Fonds, dont près de 17 500 hors du Québec. Si on tenait compte des effets induits, ou de l'impact des dépenses de consommation, l'apport en emploi hors-Québec augmente d'un 9 473 emplois additionnels.

**FIGURE 3.9 – IMPACT EN EMPLOI POUR LE CANADA DE LA PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS**

(en ETP, 2015)

	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS AU QUÉBEC	EFFETS INDIRECTS HORS-QUÉBEC	EFFETS TOTAUX SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE
Emplois soutenus (en ETP)	132 424	17 351	149 775

Source : Résultats du modèle intersectoriel de Statistique Canada.

\* \* \* \* \*

Le Fonds n'est généralement pas l'unique investisseur dans les entreprises partenaires. Le Fonds peut avoir injecté des capitaux en partenariat avec d'autres sources financières : actionnaires principaux de la firme, autres firmes de capital de risque, institutions financières conventionnelles... L'imputabilité des retombées économiques précédemment mesurées est donc partagée. Le prochain chapitre s'intéresse à la part des retombées économiques qui pourraient être spécifiquement attribuables au Fonds. L'estimation de cette part est également utile pour la comparer aux coûts fiscaux engendrés par le crédit d'impôt au fonds de travailleurs.

## 4. La période de recouvrement des coûts fiscaux

Grâce à l'activité économique soutenue par les investissements du Fonds, les gouvernements québécois et fédéral récupèrent chaque année une partie des coûts qu'ils assument en accordant un crédit fiscal aux actionnaires de l'organisme. À partir des recettes accumulées, il est possible d'estimer la période de recouvrement des coûts fiscaux. Cette estimation exige toutefois de cerner les effets qui sont plus directement imputables aux actions du Fonds.

S'il ne fait aucun doute que les investissements du Fonds ont concouru au soutien général de l'emploi et de la production dans les entreprises partenaires, il devient beaucoup plus difficile d'isoler la partie qui a été maintenue ou créée grâce aux interventions du Fonds. Pour mesurer cette contribution spécifique, l'approche selon la prise de risque a été utilisée.

### 4.1 La contribution spécifique du Fonds de solidarité

La contribution spécifique des investissements du Fonds variera d'une entreprise à l'autre. Dans certains cas, l'injection de capitaux permettra à une entreprise d'accélérer sa croissance et la contribution du Fonds se mesurera en termes d'ajout d'emplois à la base existante. Dans d'autres cas, l'investissement permettra de consolider une partie de la production de l'entreprise et l'apport du Fonds se concrétisera par le maintien d'une portion des emplois existants. Dans les cas de redressement, les engagements financiers du Fonds pourront permettre de sauver l'entreprise et, par le fait même, de sauvegarder la totalité des emplois existants. Enfin, dans certains cas, les investissements du Fonds auront permis de stabiliser la situation financière des entreprises financées. La situation varie évidemment d'un investissement à l'autre, de même que dans le temps.

Il est difficile d'isoler la partie spécifique des emplois consolidés ou encore créés par les investissements du Fonds. Il est préférable de considérer, comme dans le chapitre précédent, que les interventions du Fonds concourent au soutien général de l'emploi et de la production des entreprises partenaires. Par contre, cette estimation de la part spécifique du Fonds est nécessaire si l'on désire comparer les bénéfices fiscaux aux coûts fiscaux, ou en d'autres mots si l'on souhaite mesurer la période de recouvrement des coûts fiscaux. Pour cette mesure, l'approche de la part du Fonds dans la prise de risque de l'entreprise a été utilisée. Cette approche donne habituellement des résultats conservateurs<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Dans les études de 1996 et 2001, une autre approche avait aussi été utilisée, soit l'apport du Fonds dans la réalisation de l'investissement. Cette seconde approche est plus fidèle à la mesure de la contribution recherchée. Par contre, elle est plus difficilement mesurable. Elle exige de déterminer ce qui serait advenu si le Fonds n'avait pas investi dans l'entreprise. Les retombées attribuables au Fonds ont dans le passé été plus élevées selon cette seconde approche, mais plus variables et plus sensibles à des facteurs moins objectifs.

L'approche selon la prise de risque a l'avantage d'être plus facilement mesurable. Elle est établie sur la base du pourcentage de participation du Fonds dans les actions ordinaires de ses partenaires<sup>9</sup>. Cette proportion, qui reflète le niveau de risque financier assumé, a été mesurée pour chacun des investissements du Fonds et a ensuite été appliquée aux ventes et à l'emploi des entreprises correspondantes.

*Une approche basée sur le % de participation du Fonds dans l'avoir des entreprises*

Le pourcentage de participation du Fonds dans l'avoir des entreprises partenaires constitue un indicateur imparfait de la contribution spécifique de l'investissement dans le nombre d'emplois soutenus. Ainsi, on peut observer dans certaines entreprises un pourcentage de participation élevé, alors que l'apport du Fonds peut se révéler somme toute secondaire. Dans d'autres cas, ce pourcentage pourrait être plus faible et l'intervention du Fonds se révéler déterminante pour la survie de l'entreprise<sup>10</sup>. Par contre, cette approche a le mérite de correspondre à la « part de propriété » du Fonds. Les pourcentages utilisés équivalent à la proportion des actifs et passifs dont le Fonds est responsable financièrement. Par extension, on peut avancer qu'il est imputable d'un pourcentage équivalent des emplois et du chiffre d'affaires.

Selon la méthode de la part dans la prise de risque de l'entreprise, la proportion des impacts attribuables au Fonds atteint 11 % en 2015. Les données qui vont suivre sur les recettes fiscales attribuées au Fonds ne concernent donc que ce 11 %.

## 4.2 L'estimation de la période de recouvrement

En soutenant le développement du Fonds, les autorités gouvernementales québécoises et fédérales supportent des coûts fiscaux. Le second chapitre s'est attardé à estimer les coûts totaux de 2010 à 2014 (année civile), de même que les coûts unitaires par dollar d'investissement. En retour, l'activité économique soutenue par les investissements du Fonds permet à ces mêmes autorités de récupérer chaque année, par le biais des recettes fiscales provenant des activités des entreprises financées, une partie des coûts assumés. À partir des recettes amassées et des coûts unitaires assumés, il devient possible d'estimer une période de recouvrement des dépenses gouvernementales. Cette section se concentre sur l'estimation de cette période.

Les recettes fiscales considérées pour le calcul de la période de recouvrement :

- proviennent des activités de l'ensemble des entreprises financées par le Fonds qui étaient encore actives et en portefeuille en mai 2015<sup>11</sup>;
- se concentrent sur les investissements à impact économique (investissements directs, fonds régionaux et locaux, fonds spécialisés) et ne comprend donc pas les autres investissements du Fonds (la portion non admissible au 60 %);

<sup>9</sup> Selon cette approche, seulement l'équité et la quasi-équité sont prises en considération.

<sup>10</sup> À l'extrême, on peut penser à des cas où le Fonds a réalisé des prêts qui ont permis de stabiliser la situation financière d'entreprises importantes et par le fait même d'éviter des fermetures d'installations ou des mises à pied. L'approche utilisée n'attribue aucun impact à ces interventions puisqu'il s'agit de prêt.

<sup>11</sup> L'univers d'analyse ne comprend pas les entreprises où le Fonds a procédé à un désinvestissement et qui étaient encore actives en mai 2015. Avec le passage du temps, le nombre de désinvestissements dans des entreprises partenaires puis de réinvestissements dans d'autres entreprises s'accroît. La méthode utilisée dans la présente étude n'a pas été ajustée pour intégrer les activités des entreprises où le Fonds a procédé à un désinvestissement. En mai 2015, les entreprises encore actives où il y avait eu désinvestissements comptaient pour l'équivalent de 11 % du total des emplois des entreprises en portefeuille. Cette portion exclue de l'analyse n'est donc pas secondaire.

- comprennent les recettes provenant de l'impôt sur les salaires et gages, des impôts sur les bénéfices des entreprises, des taxes de vente et d'accise (excluant la parafiscalité sauf pour le Fonds de service de santé au Québec et l'Assurance-emploi<sup>12</sup>);
- n'incluent pas les recettes provenant des effets induits;
- se limitent à la partie imputable au Fonds (seulement le bloc de 11 % de propriété dans le capital des entreprises).

#### 4.2.1 La période de recouvrement selon la méthode de prise de risque

*Des recettes gouvernementales directes et indirectes attribuées aux investissements du Fonds atteignant 353 M\$*

Selon la méthode de la prise de risque, les gouvernements auraient ainsi amassé des recettes, au cours de la dernière année, totalisant 353,4 millions de dollars des activités directes et indirectes générées par le Fonds (voir figure suivante). Ces revenus se répartissent entre 195,4 millions de dollars au gouvernement du Québec et 158,0 millions de dollars au gouvernement fédéral. L'inclusion des effets induits auraient représenter une somme additionnelle de 110,3 millions de dollars (non compris dans les données de la figure qui suit).

FIGURE 4.1 – RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LES REVENUS GOUVERNEMENTAUX SELON LA MÉTHODE DE LA PRISE DE RISQUE  
(en milliers de dollars)

	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
<b>Revenus fiscaux - Ottawa</b>	<b>\$ 89 116,9</b>	<b>\$ 68 837,4<sup>1</sup></b>	<b>\$ 157 954,2</b>
- Impôt sur le revenu des particuliers	\$ 38 091,9	\$ 37 226,3	\$ 75 318,2
- Taxes indirectes	\$ 14 883,2	\$ 7 736,8	\$ 22 620,0
- Impôt sur les profits des entreprises	\$ 36 141,8	\$ 23 874,3	\$ 60 016,1
<b>Revenus fiscaux - Québec</b>	<b>\$ 135 504,8</b>	<b>\$ 59 905,3</b>	<b>\$195 410,2</b>
- Impôt sur le revenu des particuliers	\$ 46 824,3	\$ 26 459,1	\$ 73 283,4
- Taxes indirectes	\$ 57 148,7	\$ 19 599,2	\$ 76 747,9
- Impôt sur les profits des entreprises	\$ 31 531,8	\$ 13 847,0	\$ 45 378,9
<b>Revenus fiscaux - Totaux</b>	<b>\$ 224 621,7</b>	<b>\$ 128 742,7</b>	<b>\$ 353 364,4</b>

<sup>1</sup> Incluant les recettes fiscales fédérales générées hors du Québec et découlant des achats réalisées par les entreprises québécoises dans le reste du Canada.  
Sources : Résultat du modèle intersectoriel de Écotec et données internes des entreprises.

<sup>12</sup> Cette approche postule que les recettes parafiscales sont associées au financement de « programmes d'assurance » et que les revenus additionnels générés par les activités du Fonds réduisent d'autant les contributions des autres personnes (individus ou entreprises) et non celles des gouvernements. Certaines recettes parafiscales ont toutefois un caractère différent et s'apparentent moins à un programme d'assurance. On peut penser aux recettes d'assurance emploi qui sont intégrées au fonds consolidé du gouvernement fédéral et qui ont surpassé les dépenses associées à ce programme pendant de nombreuses années; ou encore, aux contributions au Fonds de santé du Québec qui sont des revenus qui servent à financer des dépenses budgétaires du gouvernement du Québec.

Au provincial, 38 % des revenus gouvernementaux ainsi générés proviennent des impôts sur les salaires et gages, 39 % des taxes sur les produits et services et 23 % de l'impôt sur les profits des entreprises. Au fédéral, 48 % des revenus gouvernementaux proviennent des impôts sur les salaires et gages, 14 % taxes sur les produits et services et 38 % de l'impôt sur les profits des entreprises.

### *La période de recouvrement des deux niveaux combinés de gouvernement*

Pour le calcul du recouvrement des coûts fiscaux associés au soutien du Fonds, l'approche retenue s'est limitée aux revenus gouvernementaux disponibles pour financer les coûts de programmes. Le total des revenus gouvernementaux est ainsi évalué à 353,4 millions de dollars en 2014-15 (voir figure précédente).

À partir de cette estimation des recettes gouvernementales, il devient possible d'évaluer un niveau de bénéfices fiscaux unitaires. En tenant compte des grands types d'investissements considérés dans notre analyse (5 038 millions de dollars<sup>13</sup>) et des recettes annuelles générées (353,4 millions de dollars), les bénéfices fiscaux unitaires des deux niveaux de gouvernement combinés sont estimés à 0,07 \$ par année pour chaque dollar investi.

*Une période de recouvrement de 6,5 ans pour les deux gouvernements combinés*

Par ailleurs, les coûts fiscaux unitaires associés aux investissements du Fonds entre 2010 et 2014 sont évalués à 0,37 \$ pour chaque dollar investi.<sup>14</sup> En postulant un taux d'escompte réel de 1,5 %<sup>15</sup> et en émettant l'hypothèse que les coûts de ces investissements étaient engagés en début d'année, il faudra 6,5 années pour recouvrer le manque à gagner fiscal.

### *La période de recouvrement du gouvernement du Québec*

Si on s'attarde aux seuls recettes et coûts des autorités gouvernementales québécoises, il devient possible d'évaluer la période de recouvrement spécifique à ce niveau de gouvernement. Les hypothèses de base pour ce niveau de gouvernement sont les suivantes :

- un coût par dollar investi de 0,185 \$<sup>16</sup>;
- un taux d'escompte réel de 1,9 %<sup>17</sup>;
- des recettes fiscales de 195,4 millions \$, ou 0,039 \$ par \$ investi.

En tenant compte des éléments précédents, il faudra 6,1 années au gouvernement du Québec pour recouvrer les coûts engagés.

<sup>13</sup> Soit les déboursés pour les investissements à impact économique québécois considérés.

<sup>14</sup> Voir chapitre 2, section 2.3.1

<sup>15</sup> Soit le taux combiné des taux d'intérêt sur les obligations à long terme des gouvernements du Québec et du Canada sur la période de 2010-2014, tel qu'utilisé à la section 2, duquel on a déduit un taux d'inflation estimé à 2 %.

<sup>16</sup> Voir chapitre 2, section 2.3.1

<sup>17</sup> Soit le taux à long terme du gouvernement du Québec sur la période 2010-14, duquel on a déduit un taux d'inflation évalué à 2 %.

### *La période de recouvrement du gouvernement du Canada*

Il est également possible de mesurer la période de recouvrement spécifique au gouvernement fédéral. Les hypothèses de base pour ce niveau de gouvernement sont les suivantes :

- un coût par dollar investi de 0,181 \$<sup>18</sup>;
- un taux d'escompte réel de 1,0 %<sup>19</sup>;
- des recettes fiscales de 158,0 millions \$ ou 0,031 \$ par \$ investi.

Sur cette base, il faudra au gouvernement fédéral 7,0 années pour récupérer les coûts engagés.

---

<sup>18</sup> Voir chapitre 2, section 2.3.1

<sup>19</sup> Soit le taux d'intérêt à long terme du gouvernement fédéral sur la période 2010-2014, duquel on a déduit un taux d'inflation évalué à 2 %.

# 5. L'évaluation des impacts économiques sur les régions du Québec

Les 1 748 entreprises financées<sup>20</sup> directement ou indirectement par le Fonds sont localisées dans toutes les régions administratives du Québec. Leurs activités stimulent des emplois et des achats dans une multitude de localités à travers le Québec. L'objectif de ce chapitre est d'illustrer l'apport de ces entreprises partenaires à l'économie et au tissu économique des diverses régions québécoises. Le portrait présenté correspond toujours à la situation observée au 31 mai 2015.

## 5.1 La répartition des investissements et emplois soutenus par région administrative

*Des investissements et des entreprises partenaires dans toutes les régions administratives du Québec*

Les entreprises partenaires du Fonds se répartissent dans les dix-sept (17) régions administratives du Québec. On comprend par ailleurs que les diverses régions administratives ne présentent pas des opportunités égales d'investissements. Certaines régions ont un bassin d'entreprises plus développées que d'autres, que ce soit pour des raisons démographiques, de localisation géographique ou de culture d'entrepreneuriat.

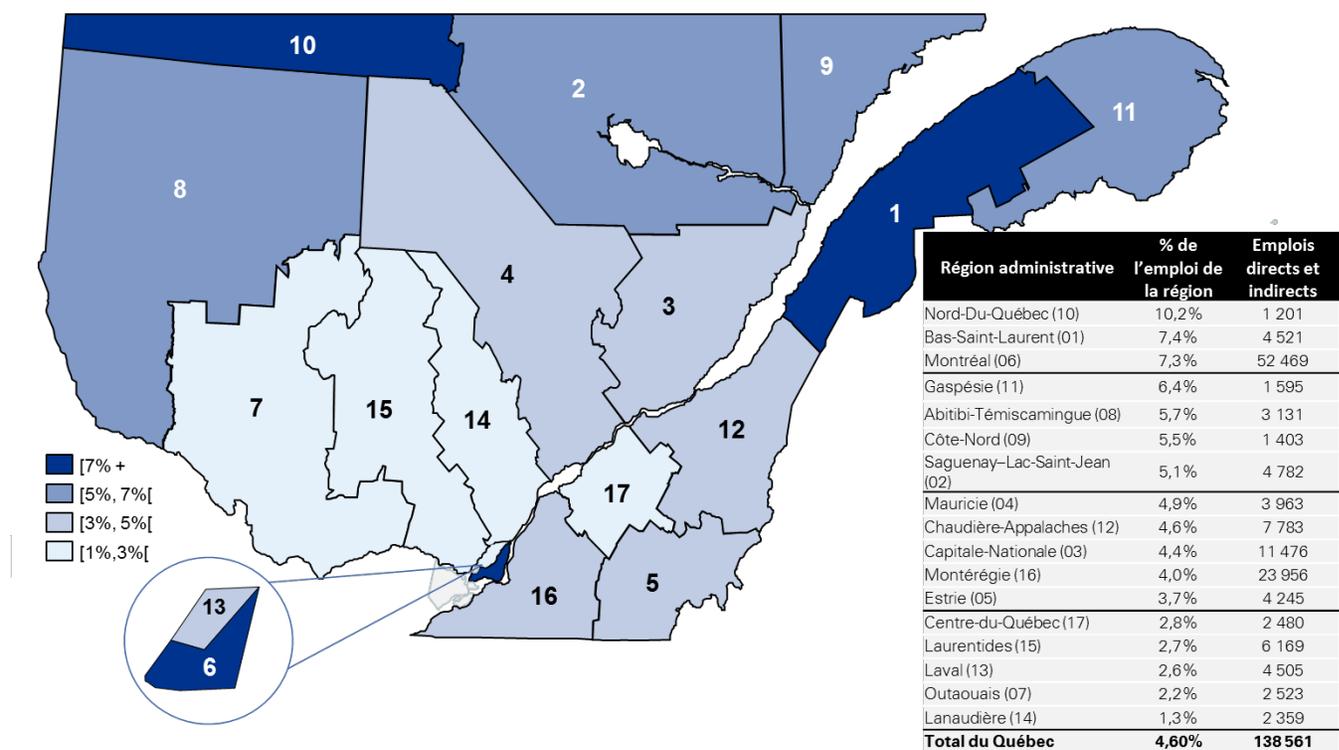
La figure 5.1 présente le nombre d'emplois directs et indirects soutenus par les entreprises partenaires du Fonds dans chacune des régions, en valeur absolue et en proportion de l'ensemble de l'emploi privé de chacune de ces mêmes régions. L'emploi privé a été utilisé comme comparatif car les investissements du Fonds sont destinés aux entreprises ayant des opérations commerciales et ne couvrent évidemment pas les activités du secteur public (municipalités, hôpitaux, écoles...).

*Les entreprises partenaires du Fonds ont soutenu 4,6 % de tous les emplois privés du Québec*

Ce faisant, il est possible de cerner l'importance relative des activités des entreprises partenaires du Fonds dans l'activité globale de chacune des régions. On remarque que la part des entreprises partenaires du Fonds dans l'emploi privé oscille entre 1,3 % et 10,2 % selon les régions administratives. À l'échelle de l'ensemble du Québec, les emplois soutenus par les entreprises partenaires s'élèvent à 4,6 % des emplois privés totaux du Québec (ou près de 1 sur 20).

<sup>20</sup> Entreprises pour lesquelles des données d'emplois étaient disponibles

FIGURE 5.1 – RÉPARTITION DES EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS SOUTENUS PAR LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES PARTENAIRES SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC  
(en valeur absolue et en % du total des emplois privés de chaque région, 2015)



Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

Il est également intéressant de mettre en relation cette part relative en fonction du niveau de développement ou de difficultés de chacune des régions. On peut évidemment utiliser plusieurs indicateurs différents pour mesurer le degré de difficulté économique d'un territoire. Pour les fins de la présente analyse, nous en avons retenu deux : l'écart de taux d'emploi par rapport à la moyenne québécoise et l'écart de revenu moyen par rapport à la moyenne québécoise. Il s'agit potentiellement d'un tableau simplifié d'une réalité beaucoup plus complexe, mais tout de même instructif de la situation relative de chacune des régions québécoises. Le schéma qui suit présente le poids des emplois des entreprises partenaires du Fonds dans

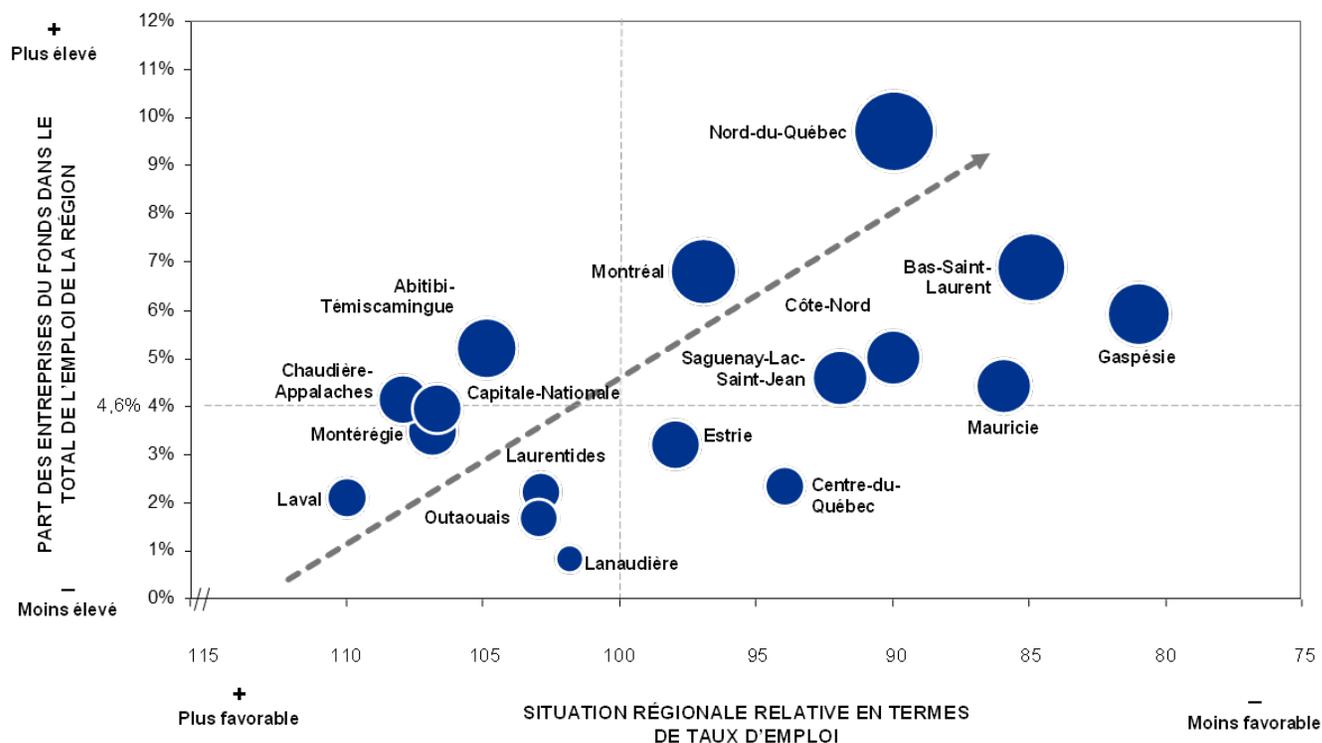
*Les activités des entreprises partenaires du Fonds contribuent à réduire les écarts régionaux en termes d'opportunités et de revenus d'emplois.*

chaque région et la situation de ces mêmes régions par rapport à l'écart de taux d'emploi<sup>21</sup>. On remarque que les entreprises partenaires du Fonds sont proportionnellement plus présentes dans les régions moins favorisées sur le plan économique, particulièrement au niveau de la situation relative en termes d'emploi. La part relative des entreprises partenaires du Fonds dans l'emploi total des régions est généralement plus élevée dans les régions où le taux d'emploi est plus faible. Les activités des entreprises partenaires du Fonds contribuent ainsi à réduire les écarts régionaux en termes

d'opportunités et de revenus d'emplois.

<sup>21</sup> Les données en valeur pour les deux indicateurs de « difficulté » et la part des emplois du Fonds sont aussi présentées en annexe. La figure 5.2 se concentre sur le taux d'emploi. La figure 5.4 présente les résultats selon l'écart de revenus d'emploi.

FIGURE 5.2 – COMPARAISON DU POIDS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS DANS CHAQUE RÉGION PAR RAPPORT À LA SITUATION RÉGIONALE RELATIVE EN TERMES DE TAUX D'EMPLOI (en valeur absolue et en % du total des emplois privés de chaque région, 2015)



Ratio du taux d'emploi de la région sur le taux d'emploi de l'ensemble du Québec (moyenne de 2014) sur base 100. Un niveau supérieur à 100 signifie une situation plus favorable que la moyenne de l'ensemble du Québec et inversement pour un ratio inférieur à 100. La taille des bulles est proportionnelle à la part des entreprises du Fonds dans le total de l'emploi de la région. Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

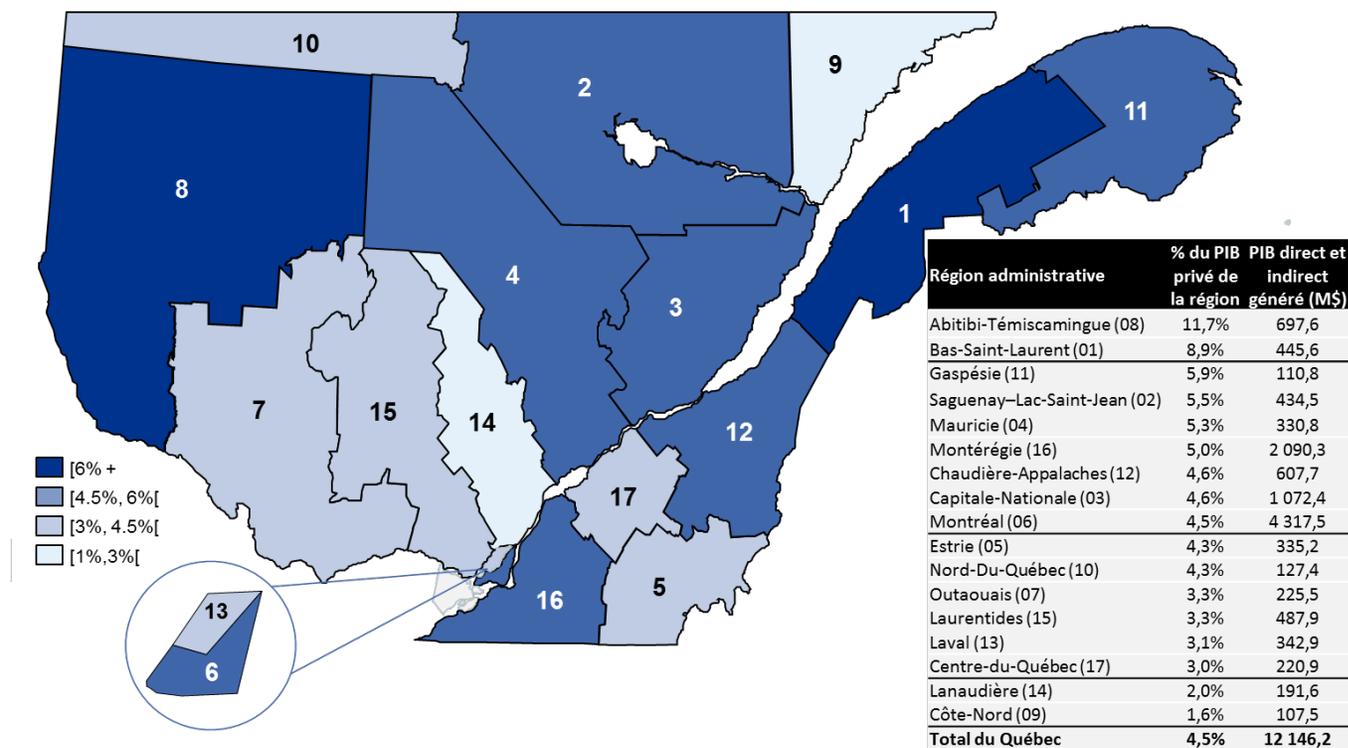
Enfin, il est également possible de mesurer l'impact des activités des entreprises partenaires du Fonds en termes de contribution au PIB régional (ou en d'autres termes de leur contribution à la génération de revenus totaux du territoire).

Comme pour l'emploi, le niveau absolu de cette contribution et la part relative par rapport au PIB privé de la région ont été

mesurés. Ces informations sont présentées à la figure qui suit. On remarque que la part des entreprises partenaires du Fonds oscille entre 1,6 % et 11,7 % selon les régions administratives. Les pourcentages du PIB privé sont pratiquement toujours plus élevés que les pourcentages correspondant en termes d'emplois (figure 5.3 versus 5.1). Un tel résultat implique, comme nous le verrons davantage dans la section qui suit, que le PIB par emploi des entreprises partenaires du Fonds est plus élevé que celui observé en moyenne dans la région.

Les entreprises partenaires du Fonds ont contribué à générer 4,5 % du PIB privé du Québec

FIGURE 5.3 – RÉPARTITION DU PIB DIRECT ET INDIRECT GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC  
(en millions de \$ et en % du total du PIB privé de la région)



Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

## 5.2 La contribution des entreprises partenaires du Fonds au développement et à l'enrichissement des régions

Au-delà de l'apport en emploi et au PIB des régions, il peut être intéressant de cerner la contribution des entreprises partenaires du Fonds au développement et à l'enrichissement économique de ces territoires. Pour ce faire, trois indicateurs ont été analysés : le niveau de rémunération moyen versé, le PIB par emploi soutenu et le taux de concentration des emplois manufacturiers.

Comme indiqué dans la section précédente, les entreprises partenaires du Fonds compte pour entre 1,3 % et 10,2 % des emplois privés de leur région respective. En sus du nombre, il peut cependant être pertinent de s'attarder à la qualité des

*Le salaire moyen versé par les entreprises partenaire est dans tous les cas, sauf une région, supérieur à celui de leur territoire de référence*

emplois offerts, notamment au niveau de rémunération de ces emplois. Cette mesure de la qualité d'un emploi est réductrice, mais demeure un bon indicateur pour évaluer la contribution du travail à l'enrichissement d'un territoire. La figure 5.4 présente le revenu d'emploi moyen des entreprises partenaires du Fonds et le compare à celui de sa région. On remarque que le salaire moyen versé par ces entreprises est dans tous les cas, sauf une région, supérieur à celui de leur territoire de référence. Les écarts favorables sont généralement très significatifs, soit des salaires moyens de 20 % et plus par rapport

à ceux versés en moyenne dans la région. À noter qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec, les salaires des entreprises partenaires sont de 18 % plus élevés que la moyenne québécoise.

FIGURE 5.4 – COMPARAISON DU REVENU D'EMPLOI MOYEN DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS ET DE CELUI DE LEUR RÉGION ADMINISTRATIVE

(en valeur absolu et en % d'écart par rapport à la région, 2015)

RÉGION ADMINISTRATIVE	SALAIRE MOYEN VERSÉ PAR LES ENTREPRISES PARTENAIRES	REVENU D'EMPLOI MOYEN DE LA RÉGION	ÉCART EN % (SALAIRE DES ENTREPRISES PARTENAIRES SUR CELUI DE LA RÉGION)
Bas-Saint-Laurent (01)	49 904 \$	32 411 \$	54%
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	40 292 \$	36 169 \$	11%
Capitale-Nationale (03)	47 302 \$	39 334 \$	20%
Mauricie (04)	44 597 \$	33 718 \$	32%
Estrie (05)	45 460 \$	34 602 \$	31%
Montréal (06)	44 317 \$	40 739 \$	9%
Outaouais (07)	47 685 \$	42 409 \$	12%
Abitibi-Témiscamingue (08)	75 593 \$	42 516 \$	78%
Côte-Nord (09)	36 212 \$	43 200 \$	-16%
Nord-Du-Québec (10)	53 936 \$	37 951 \$	42%
Gaspésie (11)	38 069 \$	28 973 \$	31%
Chaudière-Appalaches (12)	45 512 \$	36 328 \$	25%
Laval (13)	41 903 \$	40 846 \$	3%
Lanaudière (14)	45 630 \$	38 160 \$	20%
Laurentides (15)	43 407 \$	39 825 \$	9%
Montérégie (16)	49 964 \$	41 226 \$	21%
Centre-du-Québec (17)	44 568 \$	33 161 \$	34%
<b>Total du Québec</b>	<b>46 252 \$</b>	<b>39 251 \$</b>	<b>18%</b>

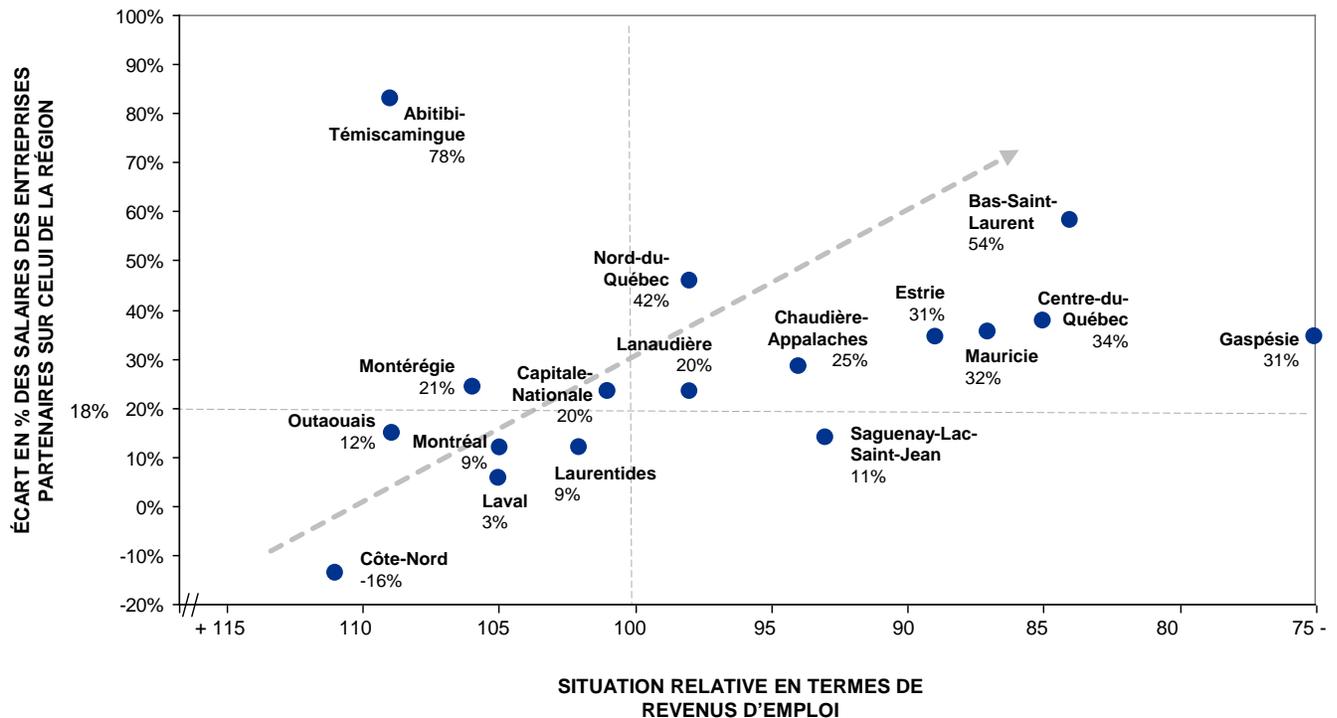
Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

Les activités des entreprises partenaires aident à relever le revenu moyen des régions québécoises les moins favorisées

Bien plus, on remarque que les régions les moins favorisées sur le plan des revenus d'emplois (soit ceux dont l'écart par rapport à l'ensemble du Québec sont défavorables de 12 % et plus : Bas-St-Laurent, Mauricie, Estrie, Gaspésie, Centre-du-Québec<sup>22</sup>) se retrouvent tous dans des situations où les salaires des entreprises partenaires sont significativement plus élevés que ceux de leur région d'appartenance (voir également le schéma qui suit). Un tel résultat implique les activités des entreprises partenaires aident à relever le revenu moyen des régions québécoises les moins

favorisées sur ce plan.

FIGURE 5.5 – COMPARAISON DE L'ÉCART SALARIAL DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS DANS CHAQUE RÉGION PAR RAPPORT À LA SITUATION RÉGIONALE RELATIVE EN TERMES DE REVENU D'EMPLOI (en valeur absolue et en % de l'écart salarial des revenus de chaque région, 2015)



Ratio du revenu moyen d'emploi de la région sur le revenu moyen d'emploi de l'ensemble du Québec (moyenne de 2014) sur base 100. Un niveau supérieur à 100 signifie une situation plus favorable que la moyenne de l'ensemble du Québec et inversement pour un ratio inférieur à 100.

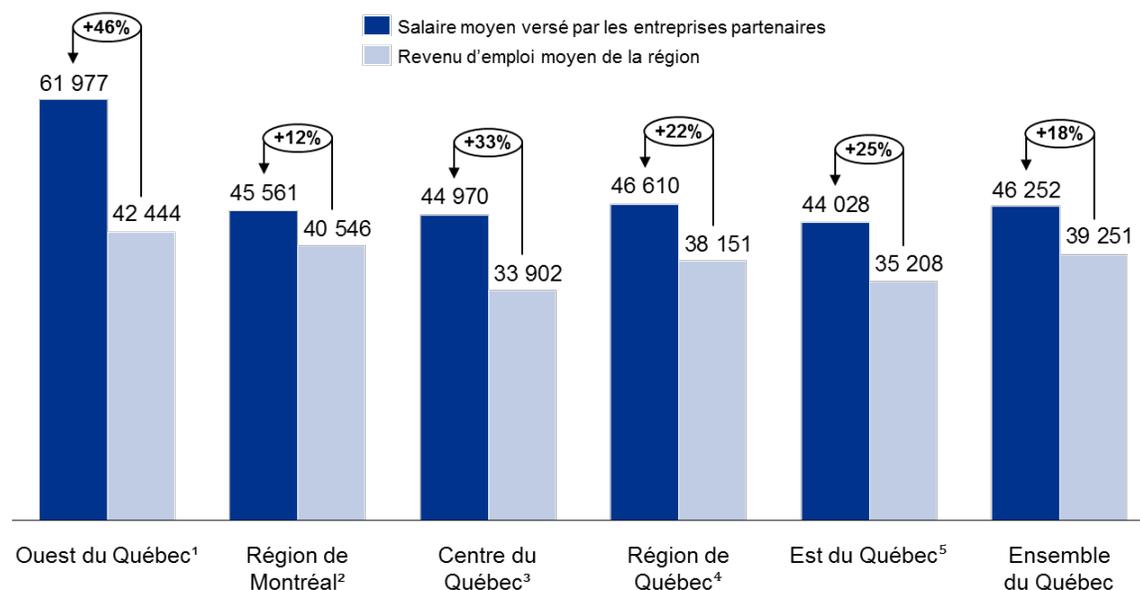
Le % indiqué près des régions correspond à l'écart salarial en pourcentage

Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

La figure 5.6 présente ce même écart de revenus selon le regroupement géographique des régions administratives du Québec. Cette typologie correspond à celle utilisée par le FSTQ dans son rapport annuel sur le développement durable. Dans tous les cas, l'écart salarial des entreprises partenaires est favorable. Sans compter qu'il est le plus élevé dans les territoires autres que ceux des régions de Montréal et de Québec, donc dans les territoires plus périphériques.

<sup>22</sup> Voir colonne de droite de la figure 5.3.

FIGURE 5.6 – COMPARAISON DU REVENU D’EMPLOI MOYEN DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS ET DE CELUI ASSOCIÉE AU REGROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES  
(en valeur absolue et en % d’écart par rapport à la région, 2015)



<sup>1</sup> Abitibi-Témiscamingue et Outaouais. <sup>2</sup> Montréal, Laval, Laurentides, Montérégie et Lanaudière. <sup>3</sup> Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec. <sup>4</sup> Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. <sup>5</sup> Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Nord-du-Québec.  
Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

On peut aussi analyser la contribution des entreprises partenaires à l’enrichissement ou au développement d’une région par le niveau de PIB par emploi. Le PIB par emploi (ou par habitant) est un indicateur régulièrement utilisé pour mesurer la richesse économique générée sur un territoire. La figure 5.7 présente cet indicateur en comparant la situation des entreprises partenaires du Fonds à celles de leur région. Comme pour la rémunération, on remarque que les activités des entreprises partenaires du Fonds ont dans la plupart des cas comme effet de renforcer la richesse de leur région. Dans 13 des 17 régions administratives du Québec, le PIB par emploi des entreprises partenaires est supérieur à celui de leur région.

*Le PIB par emploi des entreprises partenaires est similaire à celui de la moyenne québécoise*

À l’échelle de l’ensemble du Québec, le PIB par emploi des entreprises partenaires est similaire à celui de la moyenne québécoise. L’écart en termes de PIB par emploi (+1%) est ainsi moins grand que celui pour les salaires versés (+18%). Cette situation découle particulièrement des portefeuilles d’entreprises partenaires du Fonds dans trois régions (Montréal, Côte-Nord et Nord-du-Québec). Ce résultat indique une répartition sectorielle des investissements dans ces régions qui est moins concentrée dans les industries à très haut niveau de PIB privé par emploi (soit des industries comme le secteur minier, les institutions financières, le secteur immobilier, la transformation métallique primaire). Comme ces industries sont surtout composées de très grandes entreprises, souvent étrangères, et que les investissements du Fonds sont destinés surtout aux PME québécoises, ce constat devient moins surprenant qu’il peut paraître à prime abord.

FIGURE 5.7 – COMPARAISON DU PIB PAR EMPLOI DIRECT DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS ET DE CELUI DE LEUR RÉGION ADMINISTRATIVE

(en valeur absolu et en % d'écart par rapport à la région, 2015)

Région administrative	PIB par emploi direct des entreprises partenaires	PIB par emploi de la région	Écart en % (PIB par emploi des entreprises partenaires sur celui de la région)
Bas-Saint-Laurent (01)	109 614 \$	82 496 \$	33%
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	94 479 \$	84 276 \$	12%
Capitale-Nationale (03)	97 918 \$	90 653 \$	8%
Mauricie (04)	81 348 \$	77 061 \$	6%
Estrie (05)	75 537 \$	67 818 \$	11%
Montréal (06)	82 707 \$	134 921 \$	-39%
Outaouais (07)	88 506 \$	60 000 \$	48%
Abitibi-Témiscamingue (08)	325 863 \$	108 454 \$	200%
Côte-Nord (09)	62 800 \$	272 610 \$	-77%
Nord-Du-Québec (10)	127 702 \$	253 414 \$	-50%
Gaspésie (11)	61 338 \$	74 635 \$	-18%
Chaudière-Appalaches (12)	80 467 \$	76 867 \$	5%
Laval (13)	74 886 \$	64 505 \$	16%
Lanaudière (14)	80 903 \$	50 992 \$	59%
Laurentides (15)	78 224 \$	64 722 \$	21%
Montérégie (16)	91 178 \$	70 239 \$	30%
Centre-du-Québec (17)	93 769 \$	84 434 \$	11%
<b>Total du Québec</b>	<b>90 617 \$</b>	<b>89 879 \$</b>	<b>1%</b>

Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISO

Enfin, un troisième indicateur a été mesuré afin de voir comment les activités des entreprises partenaires contribuaient à renforcer le tissu économique de leur région respective. Cet indicateur est associé à la proportion des emplois soutenus par les entreprises partenaires qui se retrouvent dans le secteur manufacturier par rapport au poids de ce secteur dans l'emploi privé de la région. Il ne s'agit pas dans ce cas de minimiser la contribution des emplois du secteur des services. Néanmoins, toutes les régions et le Québec dans son ensemble cherchent à consolider et à renforcer leur secteur manufacturier en raison des effets d'entraînement positifs qu'à ce secteur sur l'économie, d'où l'intérêt de cette mesure. Soulignons cependant que cet indicateur comporte un biais de départ puisque le Fonds investit proportionnellement plus dans le secteur manufacturier que dans le secteur des services.

*Le poids des emplois du secteur manufacturier chez les entreprises partenaires est 2 fois plus élevé que celui observé à l'échelle québécoise, et encore plus important dans les régions moins favorisées.*

La figure suivante présente ces résultats. Sans surprise, on note une contribution positive au renforcement du secteur manufacturier des régions. En moyenne le poids des emplois du secteur manufacturier chez les entreprises partenaires est 2 fois plus élevé que celui observé à l'échelle québécoise. Autre constat, les régions les moins favorisées du Québec affichent des écarts favorables plus importants. Cette plus grande importance du secteur manufacturier dans les régions moins favorisées n'est pas sans expliquer les conclusions précédentes sur les écarts de salaires moyens versés dans ces mêmes régions.

FIGURE 5.8 – COMPARAISON DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES EMPLOIS MANUFACTURIERS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS ET DE CELUI DE LEUR RÉGION ADMINISTRATIVE  
(en %, 2015)

RÉGION ADMINISTRATIVE	PART DES EMPLOIS MANUFACTURIERS DANS LE TOTAL DES ENTREPRISES PARTENAIRES	PART DES EMPLOIS MANUFACTURIERS DANS LE TOTAL DES EMPLOIS PRIVÉS DE LA RÉGION
Bas-Saint-Laurent (01)	69%	19%
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	29%	16%
Capitale-Nationale (03)	26%	10%
Mauricie (04)	69%	18%
Estrie (05)	61%	23%
Montréal (06)	23%	14%
Outaouais (07)	31%	8%
Abitibi-Témiscamingue (08)	29%	10%
Côte-Nord (09)	16%	13%
Nord-Du-Québec (10)	58%	13%
Gaspésie (11)	27%	12%
Chaudière-Appalaches (12)	77%	26%
Laval (13)	54%	16%
Lanaudière (14)	41%	15%
Laurentides (15)	36%	17%
Montérégie (16)	48%	19%
Centre-du-Québec (17)	44%	28%
<b>Total du Québec</b>	<b>37%</b>	<b>16%</b>

Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

On peut aussi analyser la contribution des investissements du Fonds en termes de renforcement des secteurs priorités dans chaque région. Pour ce faire, les secteurs retenus par les diverses régions dans le cadre de leurs ententes Accord ont été analysés. Le nombre d'entreprises partenaires dans chacun de ces secteurs pour chacune des régions a été isolé. La figure suivante présente ces résultats. On remarque que pour l'ensemble du Québec, 354 entreprises partenaires du Fonds font partie des créneaux Accord (ou des grappes industrielles régionales priorités), ce qui représente près de 16% de l'ensemble des entreprises partenaires du Fonds. Cette proportion est plus élevée pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie et de Montréal (et dans une moindre mesure aussi pour les régions de la Gaspésie et des Laurentides).

**FIGURE 5.9 – NOMBRE ET PART DES ENTREPRISES PARTENAIRES SE RETROUVANT DANS LES CRÉNEAUX INDUSTRIEL PRIORISÉS PAR LES RÉGIONS**

(en nombre et % du total des entreprises de la région, 2015)

Région administrative	Nombre d'entreprises partenaires actives dans les créneaux priorités	En % du total des entreprises partenaires dans la région
Bas-Saint-Laurent (01)	5	4%
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12	16%
Capitale-Nationale (03)	11	7%
Mauricie (04)	4	6%
Estrie (05)	7	11%
Montréal (06) <sup>1</sup>	141	24%
Outaouais (07)	2	3%
Abitibi-Témiscamingue (08)	31	46%
Côte-Nord (09)	1	1%
Nord-Du-Québec (10)	3	8%
Gaspésie (11)	12	18%
Chaudière-Appalaches (12)	18	12%
Laval (13) <sup>1</sup>	6	13%
Lanaudière (14)	7	11%
Laurentides (15)	24	19%
Montérégie (16)	64	24%
Centre-du-Québec (17)	6	8%
<b>Total du Québec</b>	<b>354</b>	<b>16%</b>

<sup>1</sup> Les secteurs priorités pour ces deux régions correspondent aux grappes industrielles de la région de Montréal.  
Source : Analyse à partir des données internes du FSTQ

\* \* \* \* \*

Les entreprises partenaires du Fonds jouent ainsi un rôle non négligeable à l'échelle de chacune des régions québécoises, que ce soit au niveau du développement économique du territoire ou de son enrichissement. Cet apport est même généralement plus important dans les régions qui sont les moins favorisées sur le plan de l'emploi. Cette contribution au développement régional est fort probablement sous estimée par les divers intervenants économiques, mais néanmoins notable.

# Annexe

## COMPARAISON DU POIDS DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS DANS CHAQUE RÉGION PAR RAPPORT À DEUX INDICATEURS RELATIFS DE SITUATION D'EMPLOIS

(en valeur absolu et en % du total des emplois privés de chaque région, 2015)

Région administrative	En % du total des emplois privés de la région	Situation régionale relative en termes de taux d'emploi <sup>1</sup>	Situation régionale relative en termes de revenu d'emploi <sup>2</sup>
Bas-Saint-Laurent (01)	<b>7,4%</b>	84	83
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	<b>5,1%</b>	91	92
Capitale-Nationale (03)	4,4%	106	100
Mauricie (04)	<b>4,9%</b>	85	86
Estrie (05)	<b>3,7%</b>	97	88
Montréal (06)	<b>7,3%</b>	96	104
Outaouais (07)	2,2%	102	108
Abitibi-Témiscamingue (08)	5,7%	104	108
Côte-Nord (09)	<b>5,5%</b>	89	110
Nord-Du-Québec (10)	<b>10,2%</b>	89	97
Gaspésie (11)	<b>6,4%</b>	80	74
Chaudière-Appalaches (12)	<b>4,6%</b>	107	93
Laval (13)	2,6%	109	104
Lanaudière (14)	1,3%	101	97
Laurentides (15)	2,7%	102	101
Montérégie (16)	4,0%	106	105
Centre-du-Québec (17)	<b>2,8%</b>	93	84
<b>Total du Québec</b>	<b>4,6%</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Ratio du taux d'emploi de la région sur le taux d'emploi de l'ensemble du Québec (moyenne de 2014) sur base 100. Un niveau supérieur à 100 signifie une situation plus favorable que la moyenne de l'ensemble du Québec et inversement pour un ratio inférieur à 100.

<sup>2</sup> Ratio du revenu moyen d'emploi de la région sur le revenu moyen d'emploi de l'ensemble du Québec (moyenne de 2014) sur base 100. Un niveau supérieur à 100 signifie une situation plus favorable que la moyenne de l'ensemble du Québec et inversement pour un ratio inférieur à 100.

Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ

## SECTEURS PRIORITAIRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

(2015)

Région administrative	Secteurs prioritaires (ACCORD) concernés
Bas-Saint-Laurent (01)	Écoconstruction et Ressources, sciences et technologies marines
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	AgroBoréal, Tourisme d'aventure et écotourisme, Transformation de l'aluminium
Capitale-Nationale (03)	Aliments santé, Arts numériques et divertissement interactif (ANDI), Bâtiment vert et intelligent, Optique-photonique, Sciences de la vie
Mauricie (04)	Design d'ameublement
Estrie (05)	Bio-industrie environnementales, Élastomères, Industrie des systèmes électroniques du Québec, Pôle d'excellence québécois en transport terrestre, SAGE-Innovation, Transformation du bois d'apparence et composites
Montréal (06) <sup>1</sup>	Aérospatiale, Cinéma et télévision, Logistique et transport, Sciences de la vie, Services financiers, TIC, Mode
Outaouais (07)	Collectif bois
Abitibi-Témiscamingue (08)	Agriculture nordique axée sur la production bovine, Groupe MISA (mines), Système de construction en bois d'épinette noire
Côte-Nord (09)	Ressources, sciences et technologies marines
Nord-Du-Québec (10)	Système de construction en bois d'épinette noire, Tourisme nordique
Gaspésie (11)	Récréotourisme et Ressources, sciences et technologies marines
Chaudière-Appalaches (12)	BOCA (manufacturier du bois), Matériaux textiles techniques, Vallée de la Plasturgie
Laval (13) <sup>1</sup>	Aérospatiale, Sciences de la vie, Mode
Lanaudière (14)	Alliance Métal Québec, Design d'ameublement
Laurentides (15)	Pôle d'excellence québécois en transport terrestre, Signature Bois Laurentides, Tourisme de villégiature quatre saisons
Montérégie (16)	Industrie des systèmes électroniques du Québec, Matériaux souples avancés, Pôle d'excellence québécois en transport terrestre, Réseau de la transformation métallique du Québec, TransformAction
Centre-du-Québec (17)	Meuble et bois ouvré, Pôle d'excellence québécois en transport terrestre

<sup>1</sup> : Pour mettre en lumière leurs secteurs d'expertise, les régions de Montréal et de Laval s'appuient sur les grappes industrielles.  
 Source : À partir des simulations d'Écotec et des données de l'ISQ



## Les collectivités au cœur de notre engagement

KPMG est l'un des plus importants cabinets de services professionnels du pays. À ce titre, nous avons une occasion extraordinaire de contribuer concrètement au développement des collectivités en engageant des ressources financières et en encourageant le personnel à mettre son savoir-faire et son enthousiasme au service du changement.

KPMG possède des bureaux dans plus de 35 villes canadiennes. Le cabinet est étroitement lié aux endroits où il est présent en qualité d'acteur économique et d'employeur. Les difficultés auxquelles ces collectivités se heurtent sont les mêmes que celles qui touchent nos employés et leur famille, nos clients et nos activités. C'est pourquoi nous voulons, par notre action, souligner combien notre relation avec les milieux où nous travaillons et habitons nous tient à cœur.

L'action communautaire fait partie intégrante des activités de KPMG. Nous tenons à approfondir les liens que nous entretenons dans nos collectivités; nous savons que nous pouvons y exercer une influence positive qui dépasse largement notre travail auprès des clients. Le volet stratégique Leader dans nos collectivités définit le champ d'action du cabinet et de son personnel et les moyens dont ils disposent pour favoriser la vitalité des milieux où nous sommes présents. En clair, nous entendons exploiter notre savoir-faire pour promouvoir le changement social. Cette volonté est au cœur même de notre stratégie; elle guide nos actions au quotidien.

[kpmg.ca](http://kpmg.ca)



© 2015 KPMG s.r.l./ S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

KPMG, le logo de KPMG et le slogan « simplifier la complexité » sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.